Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 28 *New York : Tel : (718) 812-2820; •* ***Montréal*** *(514) 321-6434; •* ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***13 - 20 juillet 2022***

LES BANDITS ARMÉS À L'ATTAQUE, AVERTISSEMENT DE VILTELHOMME

Les gangs de Cité Soleil en guerre :

Plus de 50 morts, au moins 100 blessés

Les commissariats désertés, aucune présence policière remarquée

Par Léo Joseph

Si les autorités du pays, qui semblent garder leur sérénité, quand les gangs armés se font la guerre le pays doit rester sur le qui-vive, car ignorant ce qui se passe dans la tête des bandits, histoire de se demander si le moment est venu de s'emparer du Palais national. Avec les hommes armés de Cité Soleil, le plus grand bidonville du pays, se déclarant la guerre, et Vitelhomme, chef du gang de Torcel, proférant des menaces à l'encontre du gouvernement dirigé par Ariel Henry, il y a lieu de s'inquiéter.

Depuis vendredi (8 juillet), les deux gangs les plus dangereux de Cité Soleil ont ouvert les hostilités. Une guerre acharnée ayant le potentiel d'occasionner plus de morts et de blessés que celles des bandits de Croix-des-Bouquets (au nord de Port-au-Prince) et de Village de Dieu-Grand Ravin-Ti-Bwa (au sud). Les malfrats armés, respectivement sous les ordres d'Iscar, d'un côté, et de Mathias, de l'autre, évoluant respectivement à Boston et à Bélécourt, ne sont pas à leur coup d'essai, dans la guerre fratricide. Mais il semble que celle-ci soit la plus meurtrière qu'ils se sont livrée depuis leurs existences. La velléité affichée par les hommes d'Izo, de son vrai nom Johnson André, qui avait monté une expédition pour venir en aide à Ti-Gabriel, témoigne du caractère

Suite en page 2

Mgr Max Leroy Mésidor

Ariel Henry, Cité Soleil abandonné aux gangs armés.

UNE CRISE DE CARBURANT LARVÉE

De longues lignes autour des pompes qui sont à sec

Mais de plus en plus apparaissent des marchands ambulants

Une stations d'essence sans clients en rupture de stock, ignorant quand la livraison sera faite.

Par Léo Joseph

La guerre des gangs armés, à Cité Soleil, aggrave encore davantage le problème de rareté de produits pétroliers constaté, à la capitale. Si de plus en plus de pompes se déclarent à sec, depuis, au moins deux semaines, la situation se complique avec les vendeurs ambulants apparaissant à proximité des stations d'essence, pourtant privées du précieux liquide.

Cette crise larvée de la gazoline déroute les automobilistes, en général. Mais ce sont les opé-

Suite en page 9

FACE À LA FERMETURE DU GRAND NORD PAR L'ACTION DES GANGS

Les entrepreneurs de Saint-Marc mobilisés

Youri Latortue et le AAA se mettent de la partie...

Par Léo Joseph

Le Grand Nord n'aura pas le même sort que le Grand Sud. Tel est le cri des entrepreneurs de Saint-Marc, dans le département de l'Artibonite, annonçant une grève générale, en vue de porter les autorités à neutraliser les bandits qui contrôlent la Nationale numéro 1, au niveau de Canaan. Dans sa quête d'adhésion constante en vue de sensibiliser les différentes communautés à la nécessité de monter une action décisive pour rétablir la sécurité dans le pays, l'ex-sénateur Youri Latortue s'est déclaré, avec son parti politique *Ayiti Ann Aksyon* (AAA), partie prenante de cette initiative. Aussi invite-t-il les adeptes du parti à s'unir à un tel mouvement.

Pas question d'isoler le Grand Nord comme les départements du midi, mis hors de portée de Port-au-Prince par les gangs armés contrôlant le trafic sur de la Nationale numéro 2. C'est le cri de la communauté

Suite en page 2

L'ex-sénateur Youri Latortue, coordonnateur national de AAA.

HAPPENINGS!

As Haiti plunges further down the drain, the hypocrisy shown at all levels is disconcerting

ANALYSYS

Haiti's de factp Prime Minister Ariel Henry

By Raymond A. Joseph

July 7th marked the first anniversary of the assassination of the de facto President Jovenel Moïse. Commemorative ceremonies, one in Port-au-Prince by the Prime Minister, boycotted by the former First Lady who organized her own in Cap-Haitian, tell of the division existing within the ruling class in Haiti—and for cause.

Continued on page 7

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 2

FACE À LA FERMETURE DU GRAND NORD PAR L'ACTION DES GANGS

Les entrepreneurs de Saint-Marc mobilisés

Youri Latortue et le AAA se mettent de la partie...

Suite de la page 1

é des affaires voyant leurs activités commerciales, en direction de la capitale, sérieusement perturbées par les malfrats, notamment à hauteur de Canaan, sur la Route nationale numéro 1. En vue de porter les autorités à prendre des mesures appropriées pour contrecarrer les bandits, l'« *Association des entrepreneurs de Saint-Marc*» (AESM) a lancé un mot d'ordre de « *grève d'avertissement* », prévue pour le jeudi 14 juillet, consécutivement à une manifestation pacifique, le même jour. Aussi, la AESM invite-t-elle tous les gens concernés par cet état de choses à s'associer à cette initiative.

Menaces d'isolement comme Martissant sur le Grand Nord

Vu la situation prévalant à l'entrée nord de Port-au-Prince, où les camionneurs et automobilistes se dirigeant vers la capitale se retrouvent exposés à la violence d'hommes armés, les femmes et hommes d'affaires de Saint-Marc voient les menaces d'isolement du Grand Nord, à l'instar du Grand Sud, dont le trafic terrestre est rendu impossible, voilà déjà plus d'un an, par la guerre des gangs.

En effet, depuis le 1er juin 2021, lors des premiers épisodes de la guerre des gangs ayant provoqué le dépeuplement des communes de Carrefour et de Martissant, avant de transformer ces lieux en zones interdites, aux piétons et aux véhicules, de manière permanente, ceux qui restent encore, dans ces quartiers de la périphérie sud de la capitale haïtienne, voient leurs vies sérieusement perturbées. Les activités commerciales, industrielles et professionnelles sont réduites à zéro, ou presque.

Quant à la circulation de véhicules, ceux qui s'y aventurent le font à leurs risques et périls, les autorités judiciaires et policières, incapables — ou en collaboration avec les malfrats — laissent totalement pourrir la situation. De telle sorte que toutes les communautés se trouvant au sud de Port-au-Prince sont désertées par le pouvoir. Depuis plus d'un an, l'action gouvernementale n'a aucun impact sur ces populations, les services publics étant absents, même la Police a dû abandonner un ou deux commissariats, comme pour dire aux bandits qu'en termes de responsabilités ces zones leur appartiennent. Voilà ce que redoutent les femmes et hommes d'affaires de Saint-Marc prenant fait et cause pour le Grand Nord, en général, l'Artibonite, en particulier.

La communauté des affaires de l'Artibonite se plaint aussi que, suite à l'impossibilité pour leurs collègues du Grand Sud d'atteindre la capitale par terre, ils se voient obligés de recourir au transport maritime, à partir des ports de Saint-Marc et des Gonaïves, pour s'approvisionner en denrées provenant généralement de Port-au-Prince. Des activités qui ont une conséquence directe sur la disponibilité de transporteurs locaux obligés de desservir les communautés des départements forcés de contourner Martissant, par tous les moyens.

Certes, les entrepreneurs venant du Grand Nord et de l'Artibonite (Saint-Marc, Gonaïves, etc.) qui tentent de faire aboutir leurs produits et services, par la Route nationale numéro 1, sont heurtés aux actes criminels des malfrats ayant installé leur régime de terreur avec impunité, dans ces zones.

Ils sont alors victimes d'enlèvements contre rançon, quand ce ne sont pas de vols, de détournements de camions remplis de marchandises, au niveau de Canaan; ou encore, plus grave, d'assassinats, sans aucun espoir d'être secourus par les forces de l'ordre. Certains entrepreneurs dénoncent l'attitude de policiers les « *rançonnant pratiquement* » pour les faire traverser les points dangereux de la route sains et saufs avec leurs marchandises.

Youri Latortue attire l'attention sur la désaffectation du Port de Saint-Marc par rapport à certaines marchandises

Dans le cadre de cette mobilisation, initiée par l'Association des entrepreneurs de Saint-Marc, l'ex-sénateur Youri Latortue, coordonnateur de AAA, croit qu'il est opportun d'attirer l'attention sur un autre facteur aggravant le transport de marchandises entre le Grand Nord, y compris le département de l'Artibonite et la capitale. Il s'agit, selon lui, de l'interdiction de transit de certaines marchandises par le port de Saint-Marc.

Dans une note de presse diffusée, en guise d'invitation à la presse, la coordination de AAA de cette ville, « *encourage ses membres à suivre les consignes de l'Association dans le cadre de la grève et de la manifestation pacifique prévue* ».

La note de presse dit en outre : « *Le parti saisit l'occasion pour faire remarquer que non seulement le gouvernement ne prend aucune décision pour freiner le banditisme et l'escroquerie, mais qu'il soutient des dispositions qui empirent la situation*».

La note dit encore « *(...) le port de Saint-Marc n'est plus autorisé à recevoir certaines marchandises, qui doivent transiter par Port-au-Prince, ce qui augmente justement le trafic à sécuriser de Port-au-Prince vers le Nord; alors que la PNH demeure sous équipée et en manque d'effectifs* (...) ».

Parlant d'interdiction de transit de certaines marchandises, par le port de Saint-Marc, des entrepreneurs saint-marcois exhortent les autorités gouvernementales à revenir sur cette décision, dont l'application fait grimper considérablement le coût de ces denrées. Une situation engendrée par l'impossibilité de faire aboutir les produits par voie terrestre, en raison de l'occupation de la Nationale numéro 1 par les gangs armés, au niveau de Canaan.

Youri Latortue : Une quête permanente de sécurité de plus en plus fugace

La grève de 24 heures, doublée de manifestation, planifiée par les femmes et hommes d'affaires de Saint-Marc, s'inscrit dans la même logique de la lutte pour le rétablissement d'un climat sécuritaire que mène l'ex-sénateur Latortue. Cela explique son engagement dans cette initiative, à laquelle il invite les membres de AAA à s'associer, ainsi que tous ceux qui visent les mêmes objectifs pour Haïti.

En effet, le coordonnateur national de AAA se lance dans une quête permanente de protection pour le peuple haïtien, face au phénomène de l'insécurité prenant des proportions de plus en plus inquiétantes, à la capitale, occupée au moins à 30 %, par les gangs armés cherchant à étendre aussi, peu à peu, leur autorité dans les villes de province.

À cet égard, Youri Latortue a soumis, aux autorités politiques, un plan de lutte contre les bandits visant leur élimination complète, à brève échéance. Mais ses propositions sont totalement ignorées par les actuels décideurs du pays, alors que les criminels continuent de constituer un grand défi pour la Police nationale, sous équipée et dont les effectifs ne permettent pas d'affronter avec succès les criminels. Aussi ses interventions contre eux restent-elles tout à fait limitées. Puisque les opérations en dents de scie, menées par la PNH, contre les bandits, ne les dissuadent guère. Au contraire, ces derniers affichent de plus en plus leur arrogance et redoublent leurs attaques criminelles sur les populations.

L'occupation du tronçon de la Route Nationale numéro 1, au niveau de Canaan, et celle de la Nationale numéro 2, au sud de la capitale, à Martissant, sont les principales préoccupations de Latortue et des secteurs visant les mêmes objectifs sécuritaires que lui.

Pour ces raisons, l'ex-parlementaire a lancé une série de manifestations, notamment, à la capitale, aux Cayes (dans le Sud), au Cap Haïtien (dans le Nord), ainsi que des séminaires destinés à présenter son plan de lutte contre les criminels armés.

L.J.

LES BANDITS ARMÉS À L'ATTAQUE, AVERTISSEMENT DE VILTELHOMME

Les gangs de Cité Soleil en guerre : Plus de 50 morts, au moins 100 blessés

Les commissariats désertés, aucune présence policière remarquée

Suite de la page 1

ère universel de cette guerre. Puisque la tentation existe que des criminels alliés de Mathias voudraient aussi s'y rendre pour lui prêter main forte.

Il est encore trop tôt d'établir un bilan fiable des victimes, en raison de l'absence d'officiels du gouvernement dans cette commune, quasiment abandonnée aux bandits. Il faut sans doute attendre l'intervention des représentants des organismes de défense des droits humains, notamment le Réseau nationale de défense des droits haïtiens (RNDDH) et Fondasyon Je Klere (FJK) pour en avoir un bilan complet. Dans le passé, celles-ci présentaient des rapports complets sur les personnes mortes et blessées, suite à des visites in loco et d'interviews de riverains, généralement témoins oculaires de ces épisodes d'horreur. Autrement, les organes de presse ayant fait état de ce dernier carnage ont basé leurs chroniques sur le témoignage de Joël Janéus, agent intérimaire de Cité Soleil.

Une crise humanitaire à Cité Soleil

Si le mouvement des marchandises et les prestations de service se trouvent au point mort, à Cité Soleil, en raison des affrontements entre gangs rendant impossible le déplacement des personnes, cette situation donne lieu à une crise humanitaire sans précédent, dans cette commune de Port-au-Prince. Les habitants de Cité Soleil sont aux abois, ils ne savent à quel saint se vouer pour échapper à ces violences, les autorités gouvernementales, qui étaient déjà absentes, avant cette guerre, abandonnent ces familles à leur sort. Une véritable crise humanitaire s'y est installée.

En effet, des milliers de personnes, immobilisées chez eux, n'ont pas accès à l'eau potable, à

Suite en page 4

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'ACTUALITÉ EN VRAC

L'étau se resserre sur l'ex-président Donald Trump

Lors de la septième session du « Comité 6 janvier », enquêtant sur le coup d'État raté de l'ex-président Donald Trump pour rester au pouvoir, bien qu'il ait été candidat malheureux aux élections présidentielles du 3 novembre 2020, a démontré, témoignages de personnalités proches de l'ex-chef d'État à l'appui, que M. Trump se savait battu. Mais contre les avis de ses proches conseillers, à la Maison-Blanche et en dépit de défaites répétées au niveau judiciaire, il avait maintenu sa campagne de « *vol de sa victoire* » jusqu'à l'invasion du Capitole par ses partisans en furie.

En effet, le témoignage de Pat Cipollone, ex-conseiller juridique du président Trump, ne laisse aucun doute que celui-ci se savait vaincu. Tout au début de sa prestation, M. Cipollone, a indiqué que le chef de la minorité républicaine au Sénat, avait, depuis le 15 décembre 2020, officiellement annoncé la victoire du tandem Biden-Harris et que « *la prestation de serment aura lieu le 20 janvier* » 2021.

M. Cipollone a aussi cité William (Bill) Barr, l'« *Attorney General* » (ou ministre de la Justice), qui avait écarté toute insinuation de fraude, par rapport à la décompte du vote dans certains états. Auparavant, M. Barr, dans son témoignage, avait maintenu que toutes ces insinuations ne riment à rien, faute de preuves. Et Cipollone de souligner qu'il se tient dans la lignée de ces officiels hauts placés.

Des preuves accablantes contre Donald Trump

Il a été établi, lors de cette audition, que le président Trump est responsable de l'émeute du 6 janvier 2021, au Congrès, son tweet du 19 décembre présenté comme preuve. En effet, dans la soirée du 18 décembre, ont eu lieu des discussions animées, à la Maison-Blanche, où le président Trump, et deux ou trois de ses alliés indéfectibles, dont Michael Flynn, Roger Stone et Ali Alexander, l'appuyaient, face aux autres, y compris Cipollone, qui tentaient de le dissuader de continuer dans la logique dans laquelle il s'enfonçait inexorablement.

Après la réunion, qui s'est terminée à 1 h. 42 du matin, le 19 décembre, le président a émis un tweet, invitant ses partisans zélés à une manifestation à Washington, le 6 janvier, disant que ce sera « *une manifestation monstre* », ajoutant, « *Soyez là* » *(Be there)*, « *il y aura grabuge* ». *(*« *will be wild* ».

Suite à cet ordre, venu du chef suprême, le message a été vite retransmis un peu partout. Alors, on comprend comment, ces milliers de fanatiques chauffés à blanc, venant de toutes parts, se sont retrouvés à Washington, le 6 janvier 2021, lors de l'attaque contre le Capitole, haut lieu de la Législature américaine.

Congressiste Elizabeth « Liz » Cheney

Il est aussi prouvé, grâce au témoignage d'autres employés de la Maison-Blanche, que le président savait que beaucoup de ses partisans étaient armés, surtout les « *Proud Boys* » et les « *OathKeepers* » ainsi que les Blancs racistes, appelés « *Supremacists* ». À ne pas oublier que quand des agents du Service secret empêchaient l'admission de nombre de ces individus, à la dernière réunion, au parc dit « Elipse », non loin de la Maison-Blanche, le 6 janvier, le président s'était énervé quand on lui a dit que certains d'entre eux sont armés. Aussi, devait-il répondre : « *Mais ils ne viennent pas pour me faire du mal !* »

Le discours qui a donné l'assaut du Capitole

Et au cours de son discours du 6 janvier 2021, le dernier avant d'envoyer la horde au Capitole, le président Trump eut à dire, « *Il faut nous battre. Nous nous battrons sans relâche. Et si vous ne vous battez pas sans relâche, vous n'aurez plus un pays* ». *(* «*And we fight. We fight like hell. And if you don't fight like hell, you're not going to have a country anymore* ».

Le Comité 6 janvier a sorti une surprise, hier, en présentant deux témoins clés, pour conclure la session. Il s'agit de Jason Van Tatenhove, ancien porte-parole des *Oathkeepers,* le groupe terroriste au service du président Trump, et Stephen Ayers, un père de famille qui avait été induit en erreur pour se retrouver au Capitole, le 6 janvier 2021 avec les assaillants.

Leurs témoignages viennent corroborer tout ce que l'on sait déjà de l'implication directe de Donald Trump dans la planification et l'exécution de la journée du coup d'État raté qui aurait changé la grande démocratie américaine en dictature, sous la férule d'un président qui avait refusé de respecter la décision des électeurs. Et le congressiste Bennie Thompson, démocrate du Mississippi, président du Comité, et la congressiste Elizabeth « Liz » Cheney, républicaine de Wyoming, assistante au Comité, ont conclu qu'i a été épargné, *in extremis,* au pays un sort qui lui aurait été fatal. Mais, tout n'est pas fini. Il y aura encore une ou deux séances pour bien ficeler le dossier contre Donald Trump se trouvant dans de beaux draps.

Pat Cipollone

Et David Muir, vedette de la chaîne de télévision ABC, commentant l'action du mardi du Comité 6 janvier, de dire : « *Il va sans dire que le Comité continue à bien faire les connections* ».

*Deux personnalités connues de la communauté hors de cause

Nous nous excusons auprès du Dr. Joseph « Joe » Baptiste, de Maryland, ainsi que son associé Roger Richard Boncy, qui ont été renvoyés hors de cause par le Département de la Justice américaine, dans une affaire de pots de vin remontant au mois de juin 2019.

Congressiste Bennie Thompson

En effet, les deux ont été accusés d'offrir des pots de vin de quelques millions de dollars à certaines autorités haïtiennes, dans le cadre d'un projet de construction d'un port. C'est via la « National Organization for the Advancement of Haitians » (NOAH), dirigée par le Dr. Baptiste, que les fonds devaient transiter. Et Boncy, un ex-ambassadeur itinéraire, jouait le rôle de courtier.

Ce verdict d'acquittement est arrivé juste à temps. Car, le jugement devait commencer au début de ce mois de juillet. Mais les autorités judiciaires ayant trouvé des contradictions dans les témoignages des agents du FBI (Federal Bureau of Investigation) dans le dossier, renvoyé hors de cause MM. Baptiste et Boncy. Une heureuse opportunité de savoir bien juger ses contacts.

La guerre des gangs fait des dizaines de morts et de blessés à Cité Soleil

Au moins 50 morts et une autre cinquantaine de blessés, selon les propos du maire adjoint de Cité Soleil, Jean Hislain Frédérick, cité hier, mardi 12 juillet, par *l'Associated Press.*

C'est depuis vendredi dernier, 8 juillet, qu'ont éclaté les hostilités entre le gang G-9 en Famille et alliés, de Jimmy Chérizier, dit Barbecue, et celui de G-Pèp, sous le contrôle de Ti Gabriel, ainsi connu. Ce dernier est établi dans la zone dite Brooklyn de Cité Soleil, et Barbecue, avec son quartier général au bas de Delmas, voudrait étendre ses tentacules sur la zone. C'est ce qui serait, dit-on, à la base des conflits. Entre-temps, la population civile subit les contre-coups.

S'agissant de l'extension du gangstérisme, le Grand Nord du pays, embrassant aussi le département de l'Artibonite, est sur le point de se trouver dans la même situation que le Grand Sud, isolé de la capitale. Voir l'article de l'éditeur Léo Joseph en page de garde, sur les déboires des gens d'affaires de l'Artibonite. Car les gangs, contrôlant la Route No. 1, au niveau de Canaan, aux environs de Croix-des-Bouquets, veulent créer la même situation que connaît le Grand Sud, à partir de Martissant, sous le contrôle des gangs depuis le 1er juin de l'année dernière. Voir aussi les Éditoriaux ainsi que la rubrique créole ***Grenn Pwonmennen,*** à la page 6. L'architecte dans tout cela ? Ariel Henry.
À la semaine prochaine.

Pierre Quiroule II
13 juillet 2022
raljo31@yahoo.com

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 4

LES BANDITS ARMÉS À L'ATTAQUE, AVERTISSEMENT DE VILTELHOMME

Les gangs de Cité Soleil en guerre : Plus de 50 morts, au moins 100 blessés

Les commissariats désertés, aucune présence policière remarquée

Suite de la page 2

la nourriture et sont privées de soins médicaux. Ceux qui sont tombés malades ne peuvent pas se rendre à l'hôpital, craignant d'être pris entre les feux des belligérants n'observant aucun relâchement dans les conflits.

Face à cette situation, intenable pour les populations de Brooklyn, un quartier de Cité Soleil, l'organisation Médecins sans Frontières assurant l'œuvre humanitaire dans ce bidonville, en appelle aux gangs en conflit pour qu'ils épargnent les civils et les personnels engagés dans le travail humanitaire.

Le quartier de Brooklyn, située sur la côte, dans un terrain marécageux, non loin du Terminal Varreux, où se trouve stockés les produits pétroliers, est totalement isolé. Depuis l'ouverture des hostilités entre les gangs, le vendredi 8 juillet, les camions assurant la distribution d'eau, de provisions alimentaires ou encore le transport de gazoline, ne peuvent s'y rendre. Autant dire, les familles ont soif, ont faim et sont malades, mais privées de moyens pour satisfaire leurs besoins urgents et immédiats.

Cité par l'organe en ligne *lefiletinfo.com,* le chef de Médecins sans Frontières, Mumuza Muhindo, dit avoir lancé un appel aux «*belligérants* » de « *permettre le passage des secours vers Broo klyn et épargner les civils* ».

Au sujet des victimes, à Brooklyn, le même organe de presse en ligne cite encore Mumuza Mohindo en ces termes : «*Le long de la seule route menant à Brooklyn, nous avons rencontré des cadavres en décomposition ou brûlés. Il peut s'agir de personnes tuées lors des affrontements ou essayant de fuir et qui ont été abattues. C'est un vrai champ de bataille. Il n'est pas possible d'estimer combien de personnes ont été tuées* ».

Autre impact de la guerre des gangs se manifeste par l'impossibilité aux vendeurs d'essence de s'approvisionner, les camions citerne étant restés loin du Terminal Varreux, qui se trouve dans l'aire du théâtre des hostilités.

Au moins 50 décès et plus de 100 blessées

Cité par le quotidien américain *The Miami Herald* et *Le Nouvelliste*, M. Janéus a rapporté que, la guerre des gangs, qui a débuté vendredi, a occasionné la mort de 52 personnes et au moins 110 blessés. Dans la mesure où continuent les hostilités, le bilan risque de s'alourdir encore davantage.

Selon le témoignage du maire intérimaire de Cité Soleil, au moins une quarantaine de membres des gangs, dans les deux camps, ont perdu la vie, soulignant que les autres victimes sont des gens innocents qui se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment. Quant aux blessés, bon nombre d'entre eux ne font pas partie des belligérants.

Joël Janéus a précisé que les victimes ont été transportées aux hôpitaux locaux, particulièrement à l'institution hospitalière de Médecins sans Frontières (MSF), qui sont pratiquement débordés.

Suite à la violence des gangs, qui s'est abattue sur Cité Soleil, les installations médicales de MSF ont été démobilisées. Aussi les 12 patients, qui y recevaient des soins, ont été transférés à l'hôpital de cette organisation à Tabarre, qui, apprend-on, a été réaménagé pour accueillir plus de victimes. Depuis le 10 juillet le personnel de cet hôpital effectue au moins une douzaine de procédure par jour sur les victimes. Ce dernier s'engage à sauver autant de vies possibles, dans cette crise qui a éclaté sans crier gare.

Des renforts qui n'ont pu arriver à destination

Si, totalement absente de Cité Soleil, la Police n'a pu rien faire, jusqu'ici, pour minimiser l'impact des hostilités inter-gangs sur la population, il est possible que le nombre de victimes aurait été encore plus élevé, si les autres bandits basés au sud de la capitale avaient pu attendre leur destination, Cité Soleil, précisément à Brooklyn.

Selon une source militaire voulant rester anonyme, au moins une vingtaine d'hommes armés, qui se trouvaient à bord d'un bateau mettant le cap sur le quai appelé « *Wharf Jérémie* », en renfort à Mathias et à ses hommes, n'ont pu effectuer la traversée sans encombre. Ils se sont retrouvés aux prises avec une patrouille de la Garde côtière haïtienne.

Cette même source a fait savoir que ces hommes armés, des bandits-soldats de Grand Ravine ou de Ti-Bwa, ont préféré échanger des tirs avec les membres de cette patrouille, au lieu d'obtempérer à l'ordre d'arrêter. Les policiers ont riposté énergiquement, tuant au moins une dizaine de ces bandits. Aucune précision nette n'a été fournie, en ce qui concerne les blessés ou le nombre de personnes tuées, en sus du sort du bateau qui les transportait.

À en croire le maire intérimaire de Cité Soleil, cette guerre entre les gangs a pour motif le contrôle de territoires, la même raison qui avait déclenché d'autres affrontements sanglants entre ces gangs rivaux. Sachant que Mathias est membre du G-9 en famille dirigé par Jimmy Chérizier, dit Barbecue, on s'étonne que celui-ci soit resté neutre dans ce

Vitelhomme Innocent

conflit. En tout cas, en apparence !

Ariel Henry et son équipe totalement absents

Définitivement, l'équipe au pouvoir s'est démobilisée des zones communément appelés de « *non droit* ». C'est précisément le constat fait avec cette guerre des gangs en cours. Ce qui a suscité le cri d'alarme de l'archevêque de Port-au-Prince, Max Leroy Mésidor, exprimant son « *indignation et sa protestation face à l'ampleur de la violence des gangs armés, particulièrement ce qui se passe à Cité Soleil* ».

En effet, le prélat élève la voix en déclarant : « *Cité Soleil est à feu et à sang. Où est le gouvernement ? Où sont les responsables de la Justice et de la Sécurité publique ?* », s'est-il demandé.

Le quotidien *Le Nouvelliste,* qui se fait l'écho de l'Archevêque Mésidor, souligne ses propos :

« *Une fois de plus, nous nous sentons inquiets quant à l'avenir du pays. Nous en appelons à la conscience humaine, chrétienne et patriotique des uns et des autres, en particulier à la responsabilité de autorités de l'État pour qu'elles s'élèvent à la hauteur de leur tâche* ».

Cette autorité religieuse a profité de l'occasion pour en appeler à la responsabilité de la communauté internationale à l'égard d'Haïti. Aussi écrit-il encore, tel que rapporté par le quotidien haïtien : « *Nous en appelons également à la conscience responsable des membres des représentations diplomatiques pour que la clameur de ce peuple meurtri ne les laisse point indifférents* ».

L'Archevêque Mésidor fait un constat dramatique du carnage à Cité Soleil

Cité encore par *Le Nouvelliste*, l'archevêque de Port-au-Prince relève :

« *Le vendredi 8 juillet, de très tôt, des gangs lourdement armés, opérant dans la capitale en toute impunité, ont attaqué plusieurs quartiers de Cité Soleil*.

« *Les témoignages recueillis attestent de la terreur que ces bandits ont semée dans ces quartiers. Les corps des individus tués au cours des affrontements sont abandonnés dans les rues et les habitants respirent encore l'odeur des morts. À certains endroits, les belligérants empêchent le fonctionnement des institutions qui fournissent des services essentiels à la population. Ils utilisent des engins lourds pour démolir des maisons de certains habitants* »

L'Archevêque Mésidor dénonce haut et fort l'insécurité

Abordant le chapitre de l'insécurité, quasiment à la base de tous les problèmes auxquels se trouve confronté Haïti, en général, la capitale en particulier, l'Archevêque Mésidor souligne :

« *L'insécurité est en train de gangréner la région métropolitaine. De la Croix-des-Bouquets à Canaan, de Torcel à Pernier, de Cité-Soleil à Martissant, de Frères à Laboule 12, la liberté de circulation, le droit à la vie et le droit d'accès aux services fondamentaux sont quotidiennement violés*».

Un chapelet de questions posées par l'Archevêque Mésidor

Le Nouvelliste continue la présentation de ce cri du cœur de l'Archevêque de Port-au-Prince en publiant le chapelet de questions qu'il pose, une sorte de «*plon yage* » adressé à tous, et dont voici la teneur :

« *Quand va-t-on arrêter ces violences, ces tueries ? Qui freinera la montée au calvaire du peuple haïtien ? En quoi consiste la proximité des pays dits amis d'Haïti ? À quoi servent les diverses rencontres internationales sur la situation d'Haïti ? D'où proviennent ces armes et ces munitions qui alimentent l'activité des gangs dans le pays? Comment peuvent-elles aussi facilement passer les contrôles douaniers et être acheminées à leurs destinataires ? À qui profite cette violence qui risque d'anéantir notre avenir de peuple? Comment, dans ce contexte, restaurer l'autorité de l'État ?* ».

Dans ce document, dont *Le Nouvelliste* offre les citations à ses lecteurs, met les autorités du pays face à elles-mêmes, exposant son insouciance et son incompétence, mettant en évidence aussi la corruption battant son plein avec la même arrogance que l'insécurité.

Avertissement de Vitelhomme au gouvernement

Le chef du gang de Torcel, qui avait, auparavant, proféré des menaces à l'encontre du Premier ministre de facto Ariel Henry, déclarant qu'il allait passer à l'action pour que soient respectées les promesses qu'il lui avait faites, s'en prend, cette fois, au gouvernement.

Dans des déclarations faites à la radio, qui avaient été, auparavant, colportées dans les réseaux sociaux, il a demandé à tous les ministres faisant partie du cabinet ministériel d'Ariel Henry, de démissionner.

Il semble que Vitelhomme innocent adresse un message aux autorités du pays car ayant des relations de proximité avec elles. Ce constat révèle une importance capitale, à la lumière de la déclaration d'Ariel Henry à un journaliste du Radio-Télévision Caraïbes disant que les gangs 5 Secondes n'occupe pas le Palais de Justice, exhortant ce dernier à cesser de propager des mensonges. Ce qui laisse croire que l'envahissement du Palais de Justice suivie de son occupation jusqu'aujourd'hui, par Johnson André, alias Izo, et ses hommes, ont été réalisés de concert avec lui.

Signalons qu'aucune présence policière n'est remarquée à Cité Soleil, son commissariat principal et ses deux sous-commissariats ont été abandonnés pour cause d'« infestation » des gangs armés de cette commune constituant une menace permanente pour les troupes qui y sont cantonnées.

L.J.

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 5

Il y a un an : L'assassinat de Jovenel Moïse

Par Henri Piquion

Les anniversaires se suivent. On peut dire avec la même conviction qu'ils se ressemblent et qu'ils n'ont rien en commun. Et on aura raison.

Il y a quelques jours, on se souvenait du coup d'État qui, il y a 34 ans, avait brusquement mis fin au gouvernement du président Leslie Manigat, à l'expérience Manigat. C'était une expérience à plusieurs égards. Manigat était le premier président à avoir succédé à la longue dictature des Duvalier. Son gouvernement était la première expérimentation de la Constitution de 1987, qui imposait un exécutif bicéphal, dont le Premier ministre devait théoriquement être issu de la majorité au Parlement. Traumatisée par le contrôle hégémonique des Duvalier sur les forces normales de répression et par le dédoublement de celles-ci par le corps des Volontaires de la Sécurité nationale (VSN), la Constitution de 1987 avait enlevé au président de la République le contrôle pratique des Forces armées d'Haïti (FAd'H) et des forces de police, si on admet qu'il en existait, ainsi que toute possibilité d'assurer sa sécurité personnelle. Malgré tout, Manigat ambitionnait de réformer l'État et la société, en commençant par le remaniement du Conseil des ministres, c'est-à-dire du gouvernement, dont la nature est d'être l'appareil de gestion politico-administratif de l'État. Il n'y a pas d'administration publique sans gouvernement; sans gouvernement il n'y a pas d'État, pas d'entité qui synthétise, contrôle, oriente les projections de la nation dans l'histoire à venir. On pourrait dire qu'il n'y a pas de nation sans un gouvernement à son service. D'Aristide à Ariel Henry, nous faisons tragiquement l'observation de la dilution de la nation, consécutive à la disparition de l'État par absence d'une instance qui tienne lieu de gouvernement. Le coup d'État contre Manigat ne doit pas être exclu de la liste des événements qui ont conduit au kidnapping du pays par les gangs chimérisés, pâles imitations des macoutes duvaliéristes, et par la soi-disant *« communauté internationale »*, qui se sont, avec le temps, substitués aux gouvernements établis et aux politiciens qui les ont engendrés, aux seules fins de monopoliser le pouvoir d'État. En voulant le faire ils ont détruit l'état. Le 19 juin 1989, au premier anniversaire du renversement de Manigat, j'ai publié un article dans le journal l'Union, ***Il y a un an***. Dans cet article je soutenais que le gouvernement de Manigat n'a pas été renversé par un coup d'état militaire *stricto sensu*, mais que les militaires ont parachevé, parce qu'ils étaient les seuls à pouvoir le faire, un coup d'état parlementaire commencé dès le premier jour où les nouveaux députés et sénateurs ont compris que la Constitution de 1987 leur donnait le pouvoir d'arrêter une réforme dont ils ne comprenaient pas la portée historique, une réforme dont ils ne voyaient même pas que c'en était une, qui n'était pour eux que l'occasion d'affirmer qu'ils n'étaient plus des *« députés j'approuve »*, mais qu'ils détenaient un pouvoir qui reste théorique tant qu'il ne s'oppose pas à un autre pouvoir. Aucune des Lois organiques proposées par le gouvernement Manigat n'a été votée. Elles n'ont même pas été lues par la majorité des députés et des sénateurs qui devaient décider de leur sort. Les parlementaires de 1988 n'ont jamais compris, jusqu'à ce qu'ils se fussent tirer dans les pieds en renversant Manigat, que l'administration du pouvoir n'était qu'un enjeu apparent, mais qu'il s'agissait plutôt de la constitution d'une nation, objectif pour lequel les Haïtiens se sont battus pendant les deux décennies de l'occupation militaire du pays par les États-Unis, et depuis 1934 dans les contradictions mises en place par l'occupant qui est *« parti »* (sic) en laissant le pays divisé en couples contradictoires. L'occupation militaire permanente du pays par les États-Unis ne doit pas être exclu de la liste des événements qui ont conduit au kidnapping du pays par les gangs chimérisés et le Core group qui se sont avec le temps substitués aux gouvernements d'Haïti dont les responsables apparents s'agitent dans des Accords sans suites pour nous faire croire qu'ils préparent l'avenir.

Il y a un an aujourd'hui l'assassinat sauvage du président de la République Jovenel Moïse, mettait brutalement fin à son gouvernement. Déjà on pouvait parler de l'expérience Moïse, car, pour la première fois, depuis la mise en place du système Duvalier-Aristide, qui dure encore, un président issu de ce système a pris position contre le détournement de la richesse et des ressources nationales, par une infime minorité, pendant que la population croupit dans la misère et que les groupes qui constituent les classes moyennes s'appauvrissent chaque jour, de plus en plus. Moïse n'avait certainement pas une vision claire d'une société à construire, qui serait le siège d'une nation. Il est cependant remarquable que, quelque temps après le début de son mandat, insatisfait du caractère traditionnel et de la dépendance des membres de son gouvernement, vis-à-vis des politiciens et surtout de ceux qui avaient financé son élection, il avait entrepris, par lui-même, des démarches auprès d'un individu connu avec qui il a discuté de l'orientation nationaliste, souveraine et progressiste à donner à son gouvernement, si celui-ci acceptait d'être le Premier ministre. *Ti moun* du PHTK et de la bourgeoisie locale, il n'a pas été *autorisé* à choisir un chef de gouvernement. Il devait accepter ceux qu'on lui imposait. Mais il fallait plus que de l'empêcher d'être un vrai président : il fallait invalider à l'avance ce qu'il ferait ou dirait, s'il avait la velléité de faire ou de dire quoi que ce soit. Deux journalistes vedettes se sont alors donné comme mission de remplir cette tâche, l'une à la radio s'adressant quotidiennement à un public créolophone, l'autre écrivant régulièrement en français, dans les colonnes du *Nouvelliste*, pour un public de petits-bourgeois, à demi scolarisés, en attente d'une vie meilleure ou d'un exil au Chili. Leur rôle était d'affaiblir Jovenel Moïse politiquement, de le décrédibiliser auprès de la population. Nos deux journalistes, et d'autres aussi dans une moindre mesure, n'ont fait ni mieux ni pire que les parlementaires de 1988, qui pensaient qu'il était dans leur nature de s'affirmer en s'opposant, et qu'en conséquence leur fonction était d'empêcher le gouvernement de fonctionner. Ils ont fait ce pour quoi ils étaient nourris, et nul ne peut les accuser d'avoir été ***consciemment complices, avant le fait*** des tueurs qui sont intervenus, par la suite, pour torturer le président de la République, avant de l'achever. On peut, par contre, leur reprocher d'avoir écrit et déclaré, dès le lendemain, que Jovenel était responsable de sa mort, qu'il l'avait cherchée en abordant des dossiers chauds, et en s'attaquant à plus fort que lui. Leur logique est simple: un chef de l'État et tout responsable politique doivent se taire, s'enrichir et laisser faire. Qu'importe que le pays devienne le royaume des gangs *chimérisés*, qui kidnappent, violent, volent, incendient et parcellisent les villes et les villages, en petits duchés où ils font la loi, sous l'œil bienveillant et complice des autorités chargées de transformer le territoire de la République en une Cité (en son sens premier), un lieu de communication, de bien-être, de création, d'égalité et de justice.

Manigat avait des moyens qui lui auraient permis, dans le moyen-long terme, de réussir son expérience. Il avait la culture, la maîtrise du verbe, les références historiques, la passion du pays et un programme de gouvernement élaboré jusque dans certains détails. Il a mis tous ces éléments dans une entreprise pédagogique qu'il a appelée les ***TI KOZÉ ANBA TONNÈL*** qui rappelaient à ceux qui en étaient informés les ***AUDIENCES*** que les présidents donnaient le dimanche, avant l'occupation américaine. Jovenel ne disposait pas de ces atouts-là, sauf, peut-être, un certain attachement au pays. Son programme s'est imposé à lui, au jour le jour, quand il découvrait que les politiciens et les hommes d'affaires, qui avaient fait de lui un président, avaient pillé le pays et sciemment bloqué son développement. N'ayant pas les habiletés discursives pour contre-attaquer, dans la guerre idéologique, que lui faisaient les deux journalistes maître de la plume et maîtresse de la parole, il a inventé la pédagogie de la caravane. On le voyait partout, sauf au Palais national où il aurait dû être; d'où il aurait dû coordonner les opérations sur le terrain. Il était partout, couvert de poussières, une paire de bottes aux pieds, haranguant la foule, développant des détails de dossiers techniques, certains qu'il ne pouvait pas perdre ce combat dans lequel il s'était engagé. Il était sincèrement persuadé que rien ne pouvait lui arriver parce qu'on lui aurait conseillé de déclarer partout « *Mwen kroke nan gòj yo* ».

Le 19 juin 1988 il n'y a eu ni mort ni blessé. Il a été dit, par la suite, que les militaires ont utilisé des balles d'entraînement. Le 7 juillet 2021 le président de la République a été battu, humilié, torturé, puis achevé de rafales d'armes automatiques. Il faut croire qu'en Haïti on ne doit pas vouloir du bien pour ses concitoyens.

Commentant l'assassinat de Jovenel, quelqu'un m'a dit : « *Jovnèl antre nan won san baton !* » La même remarque peut être faite de Leslie Manigat. Par opposition, on dira que si les Duvalier ont pu rester près de 30 ans au pouvoir, c'est parce que « *yo te gen baton !* » Allons-nous mécaniquement conclure que pour servir son pays et le transformer dans le long terme en une Cité, une terre de démocratie et de liberté, il faudra faire comme les dictateurs contemporains et s'armer de macoutes, de chimères et de *400 Mawozos* ? La réponse sera OUI, à moins que nous n'invitions les Haïtiens à une compréhension de leur histoire, qui les aide à se voir différemment dans l'avenir de ce que le présent leur permet d'espérer. C'est dans cette perspective, qu'il y a environ un an, je me suis adressé à des gens que je connais, avec qui j'ai eu d'étroites relations politiques et parfois d'amitié, « (…) *des gens qui espéraient contribuer à la modernisation et à la démocratisation de la vie politique du pays* (…) », ainsi qu'à d'autres que je connais dans d'autres circonstances, ainsi qu'à, d'autres encore, que je connais moins ou pas du tout, mais qui souffrent physiquement de ne rien pouvoir faire pour évi-

Suiite en page 13

LE COIN DU POÈTE

Ossuaire à Bolivar N.

Poème de Saint-John Kauss

Je réveille mes morts pour
mieux les racheter
Des aventures si coriaces de
l'ère de la folie des ombres,
Chants d'homme qui me renvoient à la veillée des Irois,
Un chant de cabotin des forts
qui me salue à l'ivresse des
cœurs,
De vieille mer du Nord jusqu'à
l'autre république métissée.
Rends-moi la mer du Sud ou du
Golfe
Qui me lave et frappe de ses
eaux lourdes et salées,
Mon cœur d'adolescent muet
partagé
Sans issue de rêves au silo de
mes affrontements hachés.
Je somme les nuits de partager à
leur fin,
Mes calendriers de maladies circoncises,
Plaisance des abats de tristesse,
Ouanaminthe des massacres à la
pelle,
Fort-Dauphin de mes ancêtres
anonymes,
Au tri des moissons je plante
Dans la forêt des surprises sinon
de mes peines passagères
L'accusation des amours d'urgence de l'aliéné
D'une poésie sans cesse je
revois mes écritures
De funambule acharné contre
les signes du zodiaque,
Lignée de signes qui disent tout
Sans mentir à la pluie des cimetières.

SJK
Gatineau (Québec),
09/07/2022

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Chèf ann Ayiti pito gang pase demokrasi

Mwen pa soti pou akize ni denigre pèsonn avèk tit atik sa a. M ap sèlman ban nou enfòmasyon an jan l ye epi nou menm nou ka di si se manti m ap bay, osnon si se verite m ap di. Jan yo di sa an franse, lè nou fin li, asireman n ap di :« *La verité saute aux yeux !* » Wi, verite a tèlman klè, l ap pete je n.

Se nan dat 7 jiyè a, ki make premye anivèsè ansasinay prezidan defakto Jovnèl Moyiz la (Jovenel Moïse) ke sa parèt byen klè, sitou lafason Premye minis Aryèl Anri (Ariel Henry), aji. Kòm sèl swadizan chèf ann Ayiti depi nan dat 20 jiyè lane pase, lè gwoup diplomat etranje sa yo rele CORE Group la, te enstale l sou chèz la nan biwo Premye minis la, msye pran pòz li ka fè, li ka di nenpòt sa l vle.

Gade kijan Premye minis la kouri dèyè youn jounalis ki te pran chans, jou sa a, poze l youn kesyon pandan li t al nan gwo seremoni nan MUPANAH *(Musée national du Panthéon national)* nan Channmas la, pa twò lwen Palè nasyonal la. Jounalis la te di depi 10 jen gang yo pran « *Tribunal de première instance* » la (TPI), ou pa di anyen. Ou ka eksplike n poukisa ? (Fò m di nou TPI la, sou Boulva Ary Twouman (Bisantnè a), nan Pòtoprens, tou pre biwo Premye minis la ak biwo Sena a, ki gen sèlman 10 senatè ki rete sou 30 ladan yo).

Premye minis, byen fache, lage l nan bay manti, epi ap defann gang

Antouka, byen fache, Premye minis la reponn jounalis la: « *Gade kijan w ap bay 'fausse information'* ». Kivedi pa gen okenn gang ki pran TPI la vre ? Osnon mesye Villaj de Dye yo, sou kòmandman chèf yo Izo, se pa gang, yo fè pati youn branch nan gouvènman an k ap fè travay yo, jansadwa? Antouka, Premye minis la pa di plis. Li annik di se pou jounalis sispann bay enfòmasyon ki pa sa.

Alò, kounnye a nou konprann pou kisa depi premye jen lane pase, gen plis pase youn lane, gang enstale yo nan Matisan, yo pran pòs Polis la epi yo mete polisye ak swadizan solda lame jwèt yo a angad pou yo pa met pye nan zòn nan. Si yo vini sa yo pran se pa yo. Epi sa yo di a se sa k fèt vre.

M ap raple n se depi youn mwa anvan yo te ansasinen prezidan defakto a ke gang te pran zòn nan, mete anviwon 20 mil mounn deyò lakay yo. Defakto a pa t fè anyen. Depi 20 jiyè lane pase, nan youn semèn ankò, sa pral fè doktè Aryèl Anri youn lane depi l enstale kòm swadizan pi gwo chèf ann Ayiti. Li pa leve youn ti dwèt kont gang nan Matisan yo.

Pou msye, se pa vre, pa gen okenn gang ki pran Matisan. Sa n kwè nou wè a, se pa sa. Menm si depi plis pase youn lane yo pran Wout Nasyonal nimewo 2 a, koupe trafik ant 4 depatman (Sid, Sidès, Grandans ak Nip) ansanm ak 3 vil nan depatman Lwès la (Leogán,

IIzo, chef gang Vilage de Dieu, youn sitwayen dou, pour Aryèl Anri.

Gran Gwav ak Tigwav), ak kapital la. Tou sa se pawòl mounn ap fè, men se pa vre. Kòmsi nou tout avèg, se sèl Premye minis la ki wè byen klè.

Gang pa youn pwoblèm, dayè se « citoyen paisible », selon Aryèl Anri

Aryèl Anri di se manti, gang yo pas okipe Palè Jistis la vré.

Si n byen konprann, pou doktè Anri, mesye gang yo pa vrèman youn pwoblèm. Okontrè, li kwè se bom mounn yo ye. M ap raple nou ki pozisyon l te pran lè Konmisè gouvènman Miragwán nan, Jean Ernest Muscadin, te egzekite Zo Pwason, bon non l Elvé (Elvain) Saint-Jacques, ki te desann vin Fon dè Nèg, nan peyi l, epi l te rele konmisè gouvènman an pou di l li rantre pou l vin vanje lanmò younn nan mesye l yo ki te tonbe nan youn akwochay avèk mesye k ap travay pou li yo.

Nan dat 5 jen, pandan Premye minis la te nan « *Sommet des Amériques* », jouk Los Angeles, nan peyi Etazini, li te ekri youn twit ki te parèt sou rezo sosyo yo nan dat 6 jen, kote li te lonje dwèt sou konmisè Muscadin, ke l te di fòk Minis Lajistis la deplase msye byen vit nan pòs la pou egzekisyon « *Elve Saint-Jacques, un citoyen paisible de Village de Dieu* ».

Te gen youn gwo rèl nan peyi a epi aletranje nan dyaspora a, kote prèske tout mounn te kanpe sou menm bit ak Konmisè Muscadin, ki te menm di li bay gang yo depatman Nip la, kote Miragwán ye a, kòm simityè si yo met pye la. Kidonk, se prèske toupatou Ayisyen di fòk kesyon gang sa a regle. Se kòmsi yo vin dakò avè m sou slogan mwen te met deyò depi 8 septanm lane pase a. Menni: « ***Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti !*** »

Pawòl eleksyon pou chwazi prezidan se pou fè Blan plezi

Men si kesyon an regle vre, sa p ap anfavè Premye minis la. E se sa k fè msye ap jwe jwèt l ap jwe a. Lè l ap voye monte pou Blan yo nan kominote entènasyonal la, byen souvan nou tande l di se bonjan eleksyon li vle fè pou pèp la. Se lè eleksyon sa yo fèt, li pral renmèt pouvwa a bay prezidan ke pèp la, li menm, chwazi.

Epi mounn Kominote Entènasyonal la pran nan bèl pawòl sa yo. Okontrè, nan vandredi, semèn pase a, 8 jiyè, pandan youn bann otorite t ap diskite sou sou kesyon Ayiti, sitou youn lane depi ansasinay prezidan defakto a, gen Brian Nichols, ki te bay enfòmasyon byen enteresan. Msye se gwo bwa nan Depatman Deta, Asistan sekretè Deta. Li di : « *Kominote entènasyonal la te reyini jodi a menm pou bay Ayiti gwo bourad nan jèfò k ap fèt pou rezoud tout dezakò ki genyen, epi met tout mounn ansanm, dekwa pou eleksyon ka fèt osito ke kondisyon yo pèmèt sa fèt* ».

Mesye Nichols te di tou ke « *Kominote entènasyonal ap bay tou sipò pou penmèt Polis nasyonal Ayiti a* (PNH), *fè travay li pou bay plis sekirite ann Ayiti* ». Antretan *Miami Herald* pibliye youn atik Jacqueline Charles menm vandredi 8 jiyè a, kote l di Etazini ap mete 48 milyon dola pou ede PNH la fè travay li; Kanada ap mete 5 milyon, epi Inyon ewopeyèn (UE) ap ajoute 3 milyon 800 mil. Kanta Nasyon Zini, bò kote pa l, ap chache 28 milyon dola pou kreye youn fon pou Ayiti. Lè w mete tout milyon sa yo ansanm, sa pral bay 84 milyon 800 mil dola pou ede PNH la nan batay kont gang. Se konsa yo ka vin kreye kondisyon pou antreprann eleksyon, dekwa pou met demokrasi sou pye nan peyi Dayiti.

Tout sa vize youn sèl bagay : Pouvwa ak lajan, menm pouvwa avi

Men jan m konprann jwèt Premye Minis la, li pa vrèman enterese pou gen okenn sekirite jansadwa. Paske si vin gen bonjan sekirite, lè sa a pral gen posiblite òganize eleksyon ki pral penmèt vin gen prezidan, senatè, depite, majistra ak tout lòt otorite andeyò yo, tankou KAZĒK ak AZĒK, jan Konstitisyon peyi a mande pou sa fèt. Si sa arive reyalize, la tou Premye Minis la pral pèdi djòb li. Alò pandan l ap fè djòl dous pou fè Blan yo plezi, li pi enterese pou gang yo kontinye mete peyi a tèt anba. Epi se tout mounn k ap wè okenn eleksyon pa ka fèt nan youn sitiyasyon konsa. Epi se konsa li ka ret opouvwa pou youn bon bout tan, si se pa avi!

Aryèl Anri ap suiv egzanp patwon l ki te ansasinen nan dat 7 jiè ane pase a. Pandan 4 lane 5 mwa li te pase opouvwa, Jovnèl Moyiz pa t janm òganize youn sèl eleksyon. Se konsa pa t gen Palman ankò, paske li pa t fè eleksyon pou depite, ni pou senatè. Te vin rete sèlman 10 senatè sou youn total de 30, donk pa t gen fason pou yo pase okenn lwa. Jan nou deja di pi wo a, li pa t fè eleksyon pou majistra, ni pou KAZĒK ak AZĒK.

Antan ke sèl kòk ki chant, Jovnèl Moyiz t ap gouvènen pa dekrè depi mwa janvye 2020. Li te tèlman santi l enpòtan li te bay tèt li youn gwo non ***« ApreDye ».*** Kivedi se sèl Bondye li respekte. Epi l te penmèt gen youn « Federasyon

Komisè gouvènman Jan Ènès Miskaden, youn tewowis daprè Aryèl Anri.

Gang » ki te pral ede l kenbe pouvwa a pou tout tan. Anplis de sa, li t ap fè referandòm, menm jan ak Papa Dòk, pou l te chanje Konstitisyon peyi a, pou bay prezidan plis pouvwa e penmèt li repedale san l pa bezwen tann 5 lane anvan l ka

Wilson Joseph, alias Lanmo Sanjou, le chef du gang 400 Mawizi, qui controle le trafic sur la Nationale numero 1, a Canaan.

poze kandidati l ankò.

Anvan Jovnèl Moyiz, se prezidan Michel/Michael Joseph Martelly, ki te bay tèt li non « Bandi Legal », ki te kòmanse monte gang nou wè k ap fè e defè nan peyi a. Se Premye Minis li a, Laurent Salvador Lamothe, ki te bay gwo pouch nan òganize gang yo epi al achte zam pou yo jouk nan peyi Izraèl paske Ameriken te gen youn anbago sou zam pou Ayiti. Toutfwa, sa pa t janm anpeche anpil gang jwenn fason pou zanmi yo Ozetazini achte zam ak minisyon pou yo an kontrebann.

Gade sa k te pase semèn pase anwo nan ladwann Pòdpe. Lapolis arete youn sèten Fritz Jean Relus, ki te dedwannen 120 mil katouch pou zam ki te sot Miami. Nan vandredi a, 8 jiyè, konmisè gouvènman Pòdpe a, Michelet Virgile, fè lage msye. Fwa sa a, 2 jou pita, konmisè a jwenn revokasyon l. Asireman, otorite Ayiti yo aji vit fwa sa a, paske Lajistis Ozetazin gentan arete you sèten Hendel Laurent, nan Miyami, ki sanble konekte ak minisyon yo te dekouvri ladwann Pòdpe a.

Selon sa Jack Guy Lafontant ki, an premye, te nan plas Premye minis pou Jovnèl Moyiz, ak sipò Mateli, PHTK, Pati Tèt Kale a, t ap « *pran pouvwa a pou 50 an* ». Menm lè yo pa t di l, se avèk gang yo t ap ranje pou fè sa.

PHTK kopye sou chimè Lavalas, yo menm yo kopye sou tonton makout

Sa pa t diferan ak premye prezidan, ki te pase nan bonjan eleksyon nan lane 1990, le 16 desanm egzakteman. Enben, se Jean-Bertrand Aristide ki te vin ak gang pa l yo ki te rele « *chimères* » (chimè). Mwen pa bezwen raple nou tout lame chimè yo, an kòmansan pa « *Lame dòmi nan bwa* », pase sou *Lame wouj* » vin tonbe sou « *Lame kanibal* » avèk youn bann lòt.

Yo tout te aprann nan men François « *Papa Doc* » Duvalier, ki te monte tonton-makout li yo, ki te penmèt li kenbe pouvwa l avi, epi renmèt sa bay pitit li, Jean-Claude Duvalier, « *Bébé Doc* », ki te gen sèlman 19 an. Papa a fè 14 an opouvwa. Lè l pral mouri, li mete men sou zèpòl ti bonnonm nan, li di, « *Men jenn lidè mwen te pronmèt nou an* ». Li menm li pase 15 an opouvwa, jiskaske pèp la te dechouke l le 7 fevriye 1986.

Avèk sa yo di an franse « *des faits à l'appui* », mwen montre nou ke youn prezidan ki te pase nan eleksyon, eksepte René Préval, depi apre pèp la te kouri dèyè Jan-Klod Divalye a, yo tout te monte gang pa yo, ap kopye sou Papa Dòk, avèk youn sèl lide nan tèt yo: « *N ap pran pouvwa a, n ap pran l nèt* ». Ēske se te pou ede pèp la soti nan mizè non. Men pou plen pòch yo, pòch fanmi yo ak zanmi yo. Epi sitiyasyon pèp la vin pi mal toujou.

Enben, doktè Aryèl Anri, Premye minis/prezidan nan peyi Dayiti kounnye a, ap suiv nan menm tras la. Depi l monte sou pouvwa a gen prèske youn lane, li te fèt pou kreye youn sitiyasyon kote sekirite te pral blayi nan peyi a, dekwa pou bonjan eleksyon te ka fèt. Nad marinad !

Okontrè, ensekirite a vin pi mal. Antan ke Nèg entelijan, doktè a konnen yo pa ka di fòk eleksyon fèt kanmenm ak gang ki blayi toupaou. Konsa, li fè dap piyan sou pouvwa a avèk gang asosye l yo, ke l toujou defann, pandan li pa janm di youn ti mo anfavè tout sitwayen yo k ap sibi jan nou konnen an. Kidnaping, swa nan lari kòm anndan kay, kadejak sou medam yo, menm jenn tifi, sa pa di Mouche Premye minis defakto a anyen.

Nèg entelijan, nou dekouvri w, tande ! Jan sa prale la a, pa gen dlo k ap lave w lè yo met men sou ou pou tou sa w konnen ou fè, menm nan konplo pou ansasinen pwòp patwon w nan. Jan nou toujou di l la, na p repete byen fò : « *Nou pa egare !* »

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
13 jiyè 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Statements here and there telling of solidarity with Haiti at this juncture, especially by the U.S. State Department, underscores the hypocrisy regarding the overall situation about a country that has become like hell-on-earth for the citizens even risking their lives on the high seas to escape, while the leadership, oblivious of the plight of the people, enjoys full support of the international community.

As previously reported, Martine Moïse, the president's widow, issued a communiqué, July 1st, in which she formally declined the invitation of Prime Minister Ariel Henry to attend the ceremony in memory of the slain president, which was to be held on July 7th at the National Museum of the Haitian Pantheon (French acronym MUPANAH), in a park few yards away from the National Palace, which is dedicated to the heroes of Haiti's independence. She noted that the Prime Minister allegedly was involved in the assassination plot and should have been made to account for the contacts he had with the mastermind of the assassination, Joseph Felix Badio, before and after the assassination on July 7, instead of being leading the country.

That didn't hinder Dr. Henry to go ahead with his ceremony, surrounded by his Cabinet ministers and the diplomatic corps in attendance, including the new U.S. Chargé d'Affaires, Eric Stromayer, who arrived in Haiti July 3rd, to relieve Nicole Theriot, who was appointed to the post last April 15. She had assumed her duties when the veteran diplomat Kenneth Merten left Haiti, six months after he had arrived on October 12, ostensibly on a special mission to resolve issues in Haiti.

Even veteran U.S. Ambassador Kenneth Merten failed in his mission

U.S. Secretary of State Antony Blinken thought that the seasoned diplomat, considered the State Department's best expert on Haiti, would have succeeded in quickly bringing order in Haiti. However, Haitian analysts were skeptical of that choice because they remembered that, during his last ambassadorship in Port-au-Prince (2009-2012), under the leadership of Hillary Clinton, Ambassador Merten had engineered the "election" of Michel/Michael Joseph Martelly, in 2011, and forcefully defended him when Haitians questioned Martelly's American citizenship that was kept a secret. Martelly, the self-styled "Legal Bandit" was the one who, along with his Prime Minister Laurent Lamothe, began setting up the gangs that, currently, are causing death and desolation in Haitian families.

When Merten was returned to Port-au-Prince last October, Secretary Blinken said: *"I am proud to announce the return of [Merten] to Haiti to serve as Chargé d'Affaires. The United States is an unwavering partner of Haiti and we remain determined to support the Haitian people.* For

For the first anniversary of the assassination of Jovenel Moïse, Secretary Blinken stated, *"Today marks one year since the assassination of Haiti's President Jovenel Moïse. The United States continues to staunchly support the pursuit of justice and accountability for those who planned, financed, and perpetrated this terrible crime."*

He goes on to denounce the lack of *"progress of Haiti's investigation into the [president's] assassination,"* as well as in other such killings. He even mentioned the assassination of the Port-au-Prince Bar Association President Monferrier Dorval in 2020. Though Mr. Blinken refrained from being specific, Mr. Dorval was assassinated, August 28, under orders of President Moïse, only yards from the presidential residence in Pèlerin 5, the fashionable neighborhood in the upscale Port-au-Prince suburb of Pétionville.

Two weeks after that murder, President Moïse had boasted publicly on a television program that "*the lawyer died at 11 [pm], and my wife showed me the video three minutes later."* One would have said self-incrimination on his part, but for someone who called himself **"Apre Dye"** (After God), he was entitled to kill whoever he wanted. And killing he did, yet he kept enjoying the full support of the international community, the United States included.

Solving the Moïse assassination case is not for tomorrow

The hypocrisy shown about handling the case of Jovenel Moïse, whether in Haiti or in the United States, is baffling. Secretary Blinken mentions three individuals alleged to have been implicated in the assassination who are in U.S. custody. Undoubtedly, he means Mario Antonio Palacios Palacios, a Colombian citizen, Rodolphe Jaar, who holds Chilean and Haitian citizenships, and the former Haitian senator Joseph Joel John, all in federal detention in Miami.

But what does he think about

US. Secretary of State Anthony Blinken

the judge handling their case who has refused to make available to the defense certain documents about some individuals allegedly involved in the assassination plot and its execution, pretexting not to jeopardize "national security." As it is, some of these individuals were connected to certain official American agencies.

The hypocrisy couldn't be more blatant. Thus, refining a comment I have made in the past, I will repeat: ***"If the assassination of the beloved President John F. Kennedy, on November 22, 1963, in broad daylight, in Dallas, Texas, has never been solved to everyone's satisfaction, it is not the assassination of a 'Banana Man,' President Jovenel Moïse, of an impoverished Haiti, that will be solved so soon!"*** Too many in high places, in and out of Haiti, are involved in this sordid affair to expect that they would accept to commit hara-kiri by letting justice, whether in Haiti or in the United States, carry out its work, unimpeded.

Prime Minister Ariel Henry covering for the gangs

On July 7, while he was at the MUPANAH for the ceremony commemorating the first anniversary of the Moïse assassination, a reporter took the opportunity to ask the Prime Minister why didn't he make any statement on the situation of the Port-au-Prince Court of First Instance seized by the gangs of "Village de Dieu" (God's Village) since June 10.

In a huff, Dr. Henry responded, *"There you go with false information."* What's false? The gangs didn't really take over the court, after they chased away judges, lawyers, court personnel and disposed of documents, burning some publicly? Haven't they taken away equipment which were being pawned publicly, even in an open market in the vicinity of Champs de Mars, near the National Palace? Are they not still in control of the building and is it not true that the Prime Minister himself hasn't set foot in his office near the court since June 10? And is it not true that Joseph Lambert, president of the Senate, reduced to 10 members from 30, has written to the Prime Minister and the Police asking for protection for the Senate, which is threatened by gang leader Izo asking for a substantial payment?

Banalizing seizure of the court by gangs and defending a gang leader

It's that same Prime Minister who called Elvé (Elvain) Saint-Jacques, the assistant of gang leader Izo, a "*peaceful citizen of God's Village"* who was executed by the government prosecutor of Miragoâne. The prosecutor, Jean Ernest Muscadin, the Prime Minister tweeted, "will be quickly replaced by the Minister of Justice."

Mind you, the Prime Minister had rushed to put out his statement on this case last June 5 while he was away, in Los Angeles, for the "Summit of the Americas." But he never utters a word of condemnation of the gangs when they kidnap the citizens, not even in the case of Jean Junior Joseph, a top cadre in his office who was kidnapped in late June and was kept for 10 days by his abductors until July 5, when it's said he was released for ransom.

Also, Ariel Henry has felt comfortable with the gangs that took control of Martissant on June 1st, 2021, even before Jovenel Moïse was assassinated. Having been installed Prime Minister by the CORE Group of Western ambassadors, on July 20, 2021, he doesn't care that the capital has been isolated from four of the 10 departments, as Haiti's mini states are called. Moreover, three major cities, administratively part of the Western department (Port-au-Prince) are severely restricted in their contact with the capital due to reduced vehicular traffic on National Highway No. 2, going through Martissant, linking the capital with the Greater South.

The longer the insecurity, the better it will be for Ariel Henry

Those in the international community fail to understand that it isn't in the advantage of Dr. Henry to solve the gang problem. The longer the gangs can cause widespread insecurity in Haiti, no elections will be possible. And, repeatedly, the Prime Minister has said he will relinquish power only to a president "elected freely by the people." Certainly, no such elections are possible in the current climate which tends to worsen. With the consent of Ariel Henry!

Interestingly, at a virtual meeting last Friday, July 8, of officials from more than a dozen nations and several international organizations to discuss how to deal with the mounting violence in Haiti and hold general elections, Brian Nichols, of the State Department, said, *"We believe the role of the current government is to prepare as quickly as possible the conditions for elections and improve security. Its role is not to perpetuate itself in power, but allow the Haitian people to express themselves at the polls."*

If so, it is time to go from word to action and one cannot count on Ariel Henry to do what must be done which would shorten his stay in office. During the four years and five months that his slain boss was president, he never held one election, causing the dysfunction of the democratic system in Haiti. Yet, he was strongly supported by the international community. Now, the Prime Minister, with strong international support, feels safe in keeping the tradition. For, in the final analysis, being hypocritical about Haiti has become a doctrine for the international community.

RAJ
13 July 2022
raljo31@yahoo.com

Come meet The Luckiest Man

It's your good luck to meet the Luckiest Man, not any "Luckiest Man" about which you have read on Google or elsewhere. This is ***"The Luckiest Man Who Grew up in an Engineered and Manufactured Poverty"*** who, despite all sorts of obstacles, has made it to the top, and has written the book with this provocative title.

Meet Gérard Germain, the original "Ti Jera" from Haiti, which is dubbed the "poorest country in the Western Hemisphere," who has made it to the top in his field, now Dr. Gérard Germain, a well-known Emergency Room specialist.

For those mainly in the New York metropolitan area — and elsewhere—, it is our turn to interact with Dr. Germain in the flesh, on Saturday, July 30, beginning at 4 pm, in Freeport, L.I., where he will have a book signing of ***"The Luckiest Man . . ."*** at 236 Ray Street in this Long

Continued on page 13

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 8

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 9

UNE CRISE DE CARBURANT LARVÉE

De longues lignes autour des pompes qui sont à sec

Mais de plus en plus apparaissent des marchands ambulants

Suite de la page 1

rateurs du transport en commun qui en subissent le plus l'impact. Certains d'entre eux se voient obligés de payer l'essence plus de 450 gourdes le gallon, sur le marché informel, tandis que d'autres, voulant rouler pour nourrir leurs familles, succombent aux exigences des vendeurs ambulants exigeant jusqu'à 650 gourdes le gallon.

Les automobilistes, surtout les chauffeurs engagés dans le transport en commun, se plaignent que les pompes, qui distribuent la gazoline se raréfient, précisant que les vendeurs ambulants s'installent à proximité des pompes, dont les propriétaires déclarent l'indisponibilité de la gazoline.

À force de voir se multiplier les vendeurs clandestins, à proximité des pompes à essence, déclarées à sec, les automobilistes évoquent l'idée qu'au lieu de réceptionner les livraisons régulièrement dans les pompes, les opérateurs font acheminer leurs stocks vers des marchands clandestins, qui font grimper le prix du gallon de manière anarchique.

Une situation aggravée par la guerre des gangs à Cité Soleil

Le plus grand centre de stockage de produits pétroliers est le Terminal Varreux, qui se trouve pratiquement à Cité Soleil, non loin du théâtre de la guerre des gangs. La violence, qui sévit dans cette zone, perturbe grandement le transport de la gazoline aux pompes.

On apprend que depuis le vendredi 8 juillet, date à laquelle ont commencé les hostilités, les transporteurs d'essence ne peuvent ni entrer, ni sortir du Terminal Varreux. Autrement dit, la livraison de ces produits s'est arrêtée net. Voilà qui entraîne la rupture de stock, dans les pompes, et la distribution au compte-gouttes de ce produit par les marchands clandestins, qui « *profitent de cette situation pour s'enrichir* », aux dépends des automobilistes, s'estimant «*abandonnés aux vautours* » par les dirigeants, que ces derniers disent suspecter d'être de mèche avec certaines autorités qui appuient en catimini les vendeurs d'essence ambulants.

Plus de cinq jours depuis qu'a éclaté la guerre des gangs, personne ne peut prévoir quand le calme sera rétabli et la distribution régulière de la gazoline retournée à la normale.

D'autre part, les affrontements des bandits éloignent les bateaux citerne arrivés dans le port de la capitale où un d'entre eux a refusé d'accoster et d'entamer le processus de déchargement au Terminal Varreux. Le navire préposé à ce genre d'activité reste éloigné du quai, attendant au large que la paix soit rétablie.

Une lueur d'espoir pour les automobilistes

Avec l'arrivée de ce bateau citerne, dans les eaux de Port-au-Prince, l'espoir est né chez les automobilistes qui pensent que, prochainement ils seront en mesure de s'approvisionner en essence, souhaitant que finisse, très prochainement, «*la guerre des frères ennemis*».

Bien que l'optimisme soit au rendez-vous, par rapport à la reprise prochaine de la distribution normale de la gazoline, certains automobilistes interrogent l'attitude des dirigeants restés indifférents, à l'égard de la rareté de l'essence et l'« *augmentation illégale*» du gallon, à la pompe. Tout comme ils restent très « *distants* » par rapport au massacre que les malfrats orchestres à Cité Soleil.

À la suite de l'irrégularité constatée dans la distribution des produits pétroliers et la liberté que se donnent propriétaires de pompes et marchands clandestins d'essence, dans l'augmentation du coût du gallon avec impunité, la crise risque de perdurer. Nombre d'automobilistes pensent qu'il faut trouver

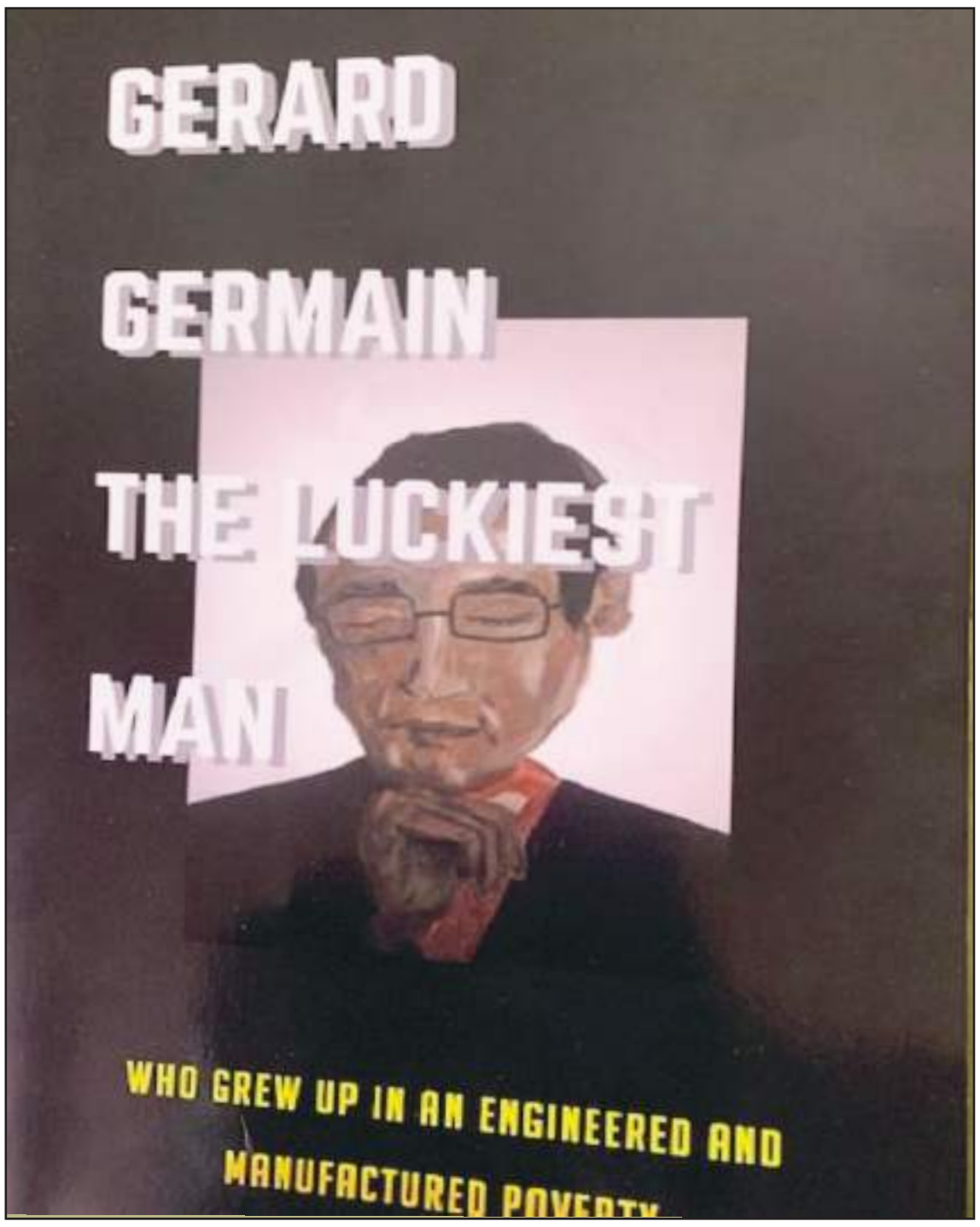

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 10

ÉDITORIAL

Quelle que soit l'épithète décernée à Ariel Henry, il n'est pas à sa place !

Dans les différentes appréciations d'Ariel Henry diffusées lors des interventions publiques communiquées sur les réseaux sociaux, il est présenté comme un neurochirurgien d'une rare compétence. Depuis un an, à la tête de l'administration publique, en tant que Premier ministre de facto, suite à l'assassinat, le 7 juillet 2021, de Jovenel Moïse, il ne s'est pas révélé à la hauteur de la tâche. Donnant dans le bluff et le mensonge, pour maquiller ses incompétences politiques et administratives flagrantes, il se fait décerner l'épithète de « *menteur invétéré* ». Il vient de confirmer qu'il est encore pire que ça.

Ceux qui entretenaient encore des doutes, quant au statut de maniaque du mensonge doublé d'un incompétent administratif et politique, voient s'offrir l'occasion de se détromper. Car niant l'attaque des criminels dirigés par Johnson André, alias Izo, basés à Village de Dieu, au sud de Port-au-Prince, sur le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPI), ne laisse plus de doute par rapport à ce qu'on pense de lui.

En effet, en marge de la célébration commémorative de l'assassinat de M. Moïse, au Musée du Panthéon national (MUPANAH), le 7 juillet, Robert Dimanche, journaliste de Radio Télé-Zénith, lui a posé la question de savoir quand les bandits occupant le Palais de Justice seront délogés? Car, a-t-il précisé, après plus de deux semaines depuis qu'ils occupent le Palais de Justice, le chef du gouvernement reste sombré dans le silence. Il a donc invité le Premier ministre de facto à s'expliquer. Mais, M. Henry a provoqué l'étonnement général, sa réponse a renversé quasiment tout le monde. Il a répliqué : « *C'est faux, il n'y a pas la présence de gangs armés au Palais de Justice* ».

Cette réponse du neurochirurgien-politicien n'est pas venue par hasard, elle s'inscrit dans le contexte de la politique de son gouvernement collaborant étroitement avec le monde interlope. Aussi, son ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MIC), Liszt Quitel, a-t-il enchaîné spontanément : «*Les juges, les avocats, les commissaires peuvent s'y rendre s'ils le veulent*».

MM. Henry et Quitel s'en sont donc pris à M. Dimanche, accusant le journaliste de diffuser une « *fausse information* ». Autrement dit, ils ont eu le toupet d'accuser celui-là (et même ses collègues) de propager de « *fausses nouvelles* ».

Ces réponses d'Ariel Henry à ce représentant de la presse fait éclater les contradictions qui caractérisent son attitude et sa politique en général. Cela signifie que sa réponse à ce journaliste fait des menteurs de ses propres collaborateurs, des membres de son administration tirant la sonnette d'alarme sur l'attaque du Tribunal de première instance de Port-au-Prince par les malfrats, et son occupation continue par ces derniers.

Dans de telles conditions, le Premier ministre de facto désavoue le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Jacques Lafontant, qui lui avait adressé une lettre dans laquelle il demande que des instructions soient passées aux responsables de la Police pour qu'ils l'accompagnent, dans le cadre d'une visite d'inspection du Palais de Justice, afin de faire le bilan des dégâts. Pourtant, cette requête de Lafontant, formulée dans cette lettre, a été largement diffusée, dans la presse nationale et internationale, sans qu'elle ait été publiquement rejetée ou démentie par la primature ou les institutions concernées.

À cet égard, le menteur et incompétent Ariel Henry, qui est aussi le président du Conseil supérieur de la Police nationale (CSPN), affiche incontestablement ces dérives, dans la lettre à lui adressée par le sénateur Joseph Lambert, président de ce qui reste du Sénat, soit ses dix membres. Évoquant la menace d'envahissement du local de l'institution, que fait peser sur lui Izo, chef du gang « *5 Secondes* » de Village de Dieu, le président du Sénat souligne, à l'adresse du Premier ministre de facto :

« *Compte tenu de la position de l'institution qui n'est pas trop loin du Tribunal de la Première Instance déjà aux mains des bandits et du volume de documents comptable, administratifs, politiques, vraiment sensibles, je vous demande de bien vouloir instruire le Directeur général de la Police nationale afin de mettre un dispositif de sécurité aux abords du parlement pour faire face à toute éventualité* ».

Il est opportun de signaler aussi que copies de cette correspondance du sénateur Lambert ont été également acheminées à quatre autres hauts responsables du pays : Listz Quitel, Bertho (Berthaud ?) Dorcé, ministre de la Justice, Frantz Elbé, directeur général de la PHN, et Fritz Saint-Fort, inspecteur général de la PNH.

Si le Premier ministre de facto devrait être traduit par-devant la Justice pour ses crimes de mensonge et d'incompétence, particulièrement dans ce dossier, de nombreux citoyens feraient figures de témoins à charge contre lui. Ce serait le cas de jeunes avocats se plaignant de la mise hors service du Palais de Justice, où se trouvent logés, par exemple, les bureaux du commissaire du gouvernement et ceux de cinq juges d'instruction. Aussi bien des associations de magistrats et d'avocats directement concernés par l'occupation du Palais de Justice par les bandits. Ou encore l'Association des magistrats se réunissant afin de trouver un lieu de relocation du TPI, devenu, depuis le 10 juin, zone interdite aux Système judiciaire et aux pratiquants du droit.

Par ailleurs, quand, le plus naturellement du monde, Ariel Henry nie le raid du Tribunal de première instance par les bandits, qui continuent d'occuper l'immeuble, peut-il vraiment contredire les témoignages des victimes de cet événement criminel ? En d'autres termes, les magistrats, avocats et leurs clients, ainsi que le personnel du Palais de Justice, qui ont été évacués en catastrophe par les policiers présents à ce moment? Ou bien les avocats impliqués dans des accidents au moment de cette démobilisation en catastrophe ayant entraîné des victimes ? Ou encore la destruction de documents judiciaires et légaux, du mobilier, en sus du vol d'au moins 7 véhicules appartenant à la Police et à l'État ? Dans le cadre d'un procès contre l'occupant de facto de la primature, pour « *manquement au devoir* », les témoignages de nombreux journalistes, qui ont fait la chronique de ces événements, ne manqueraient pas d'accabler de façon convaincante Ariel Henry.

De toute évidence, ce désistement produit par le neurochirgien-politicien, dans l'affaire du Palais de Justice, fait de lui un allié des gangs armés, un comportement qui équivaut au déni de justice à l'encontre d'Haïti. Il serait alors témoin à décharge en faveur des bandits appelés à rendre compte des actes criminels perpétrés par les bandits de Village de Dieu et leur chef Johnson André, plus connu sous le sobriquet d'Izo. Ce ne serait pas la première fois qu'il assimile les bandits du Village de Dieu à des « *citoyens paisibles* ». On en veut pour preuve l'affaire du bandit Zo Pwason (Elvain Saint Jacques) face au procureur du gouvernement Jean Ernest Muscadin). De quoi conclure, Johnson André, plus connu sous le surnom d'Izo, peut compter sur son allié, le Premier ministre de facto.

De toute évidence, Ariel Henry n'est pas à sa place, aux commandes de la primature. Au fait, non seulement sa présence à la plus haute fonction du pays, derrière la présidence, est inacceptable, il s'avère indigne de fouler le parquet de l'immeuble logeant cette institution, même en tant que visiteur.

Voilà donc une abomination, qui doit être rejetée, à la tête du pays. Car ceux qui continuent de l'appuyer sont les pires ennemis du peuple haïtien.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti 08 Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H1M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, Bt Rt Appt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-26-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL

Whatever epithet is given to Ariel Henry, he doesn't belong where he is!

In various assessments of Ariel Henry following his public interventions that are communicated mainly on social networks, he's presented as a neurosurgeon of rare competence. Being in charge of public Administration for a year as de facto Prime Minister, following the July 7, 2021 assassination of Jovenel Moïse, he has not proven himself up to the task. Bluffing and often lying to disguise his blatant political and administrative incompetence, he's been awarded the epithet of "inveterate liar." He has just confirmed that he's even worse than that.

Those who still had doubts about his status as a lying maniac, as well as a political and administrative incompetent, are now proven to be in the wrong. For, by his denying the attack of the criminals led by Johnson André, aka Izo, on the Court of First Instance in Port-au-Prince leaves no doubt as what to think of him. As published, those members of the "5 Seconds" gangs of Village de Dieu (God's Village), south of Port-au-Prince center city, indeed had invaded and taken over the Court on June 10.

While the Prime Minister was at the ceremonies commemorating the assassination Mr. Moïse, at the Museum of the National Pantheon (MUPANAH), on July 7, Robest Dimanche, a journalist of Radio Télé-Zénith, asked him when will the bandits occupying the Palace of Justice be dislodged. He went on, "You haven't said a word since the two weeks that they've occupied the building. How do you explain that?" Mr. Henry shocked everyone with his answer. "It's not true. There are no armed gangs at the Palace of Justice."

It was not just by chance that the neurosurgeon-turned-politician responded that way. That only underscores his government's policy of close collaboration with the underworld. For, his Minister of the Interior and Territorial Collectivities (MIC,) Liszt Quitel, spontaneously added: "Judges, lawyers and prosecutors can go there if they want to."

Thus, Messrs. Henry and Quitel attacked Mr. Dimanche, accusing the journalist of spreading "false information." By attacking Mr. Dimanche, those officials are also accusing him and his fellow journalists of spreading "fake news."

Ariel Henry's answer to this representative of the press brings out the contradictions that characterize his attitude and his politics in general. In effect, the Prime Minister's response to the journalist makes liars out of his own collaborators and members of his own administration that sounded the alarm when the thugs attacked the Court, which they still occupy.

In the process, the de facto Prime Minister has disavowed the Port-au-Prince Government Prosecutor, Jacques Lafontant, who had sent him a letter in which he requested that he be provided adequate police escort to go on an inspection visit of the Courthouse to assess the damage done. After all, the request letter of Mr. Lafontant was widely disseminated in the national and international press, and there was no denial of it by the Prime Minister's office or other concerned institutions.

In this regard, Ariel Henry, who is also president of the Superior Council of the National Police (French acronym CSPN,) stands naked as a liar. Also, a letter addressed to him by Senator Joseph Lambert, president of the remaining 10 members, out of 30, of the Senate, adds to the Prime Minister's embarrassment. Referring to the threat of invasion of the premises of what remains of the Legislature by Izo, the leader of the "5 Seconds" gang of God's Village, Senator Lambert spells out the situation for the Prime Minister:

"Given the location of the institution which is not too far from the Court of First Instance already in the hands of bandits, and also the volume of very sensitive accounting, administrative, and political documents, I ask you to kindly instruct the Director General of the National Police to put a security detail around the parliament to deal with any eventuality."

It is worth noting that copies of this correspondence from Senator Lambert were sent to four other high-ranking officials: Interior Minister Listz Quitel, Minister of Justice Bertho (Bertheaud?) Dorcé, PNH Director General Frantz Elbé, and PNH Inspector General Fritz Saint-Fort.

If the de facto Prime Minister were to be brought to justice for his crimes of lying and incompetence, especially in this case, many citizens would bear witness against him. For example, this would be the case of young lawyers complaining about the Palace of Justice becoming dysfunctional, where the offices of the Government prosecutor and those of five investigating judges are located. The same would be true of associations of magistrates and lawyers directly affected by the occupation of the Palace of Justice by the bandits. Not to forget that the Association of magistrates has been actively looking for a place to relocate the TPI, which, since June 10, has become a prohibited zone for the Judicial System and for law practitioners.

Furthermore, when Ariel Henry denies the raid of the Court of First Instance by the bandits, who still occupy the building, can he also contradict the testimony of the victims of this criminal event? We mean, the magistrates, the lawyers and their clients, as well as the staff of the Palace of Justice, who were evacuated in disarray by police officers who were present at the time of the gang invasion. What about the lawyers who were involved in accidents at the time of the disastrous evacuation that resulted in casualties? Or, the destruction of judicial and legal documents, furniture, in addition to the theft of at least 7 vehicles belonging to the Police and the State? In the context of a trial against the de facto Prime Minister for "dereliction of duty," the testimonies of numerous journalists who chronicled the events would convincingly nail Ariel Henry.

Clearly, the statement of the neurosurgeon-politician in this case of the Palace of Justice makes him an ally of the armed gangs, a behavior which amounts to a denial of justice for Haiti. As it is, he may be a defense witness in favor of the bandits who would be called to account for the criminal acts they have perpetrated. It wouldn't be the first time he would vow that God's Village bandits are "peaceful citizens." Remember the case of bandit Zo *Pwason* (Elvain Saint Jacques) vs. Government prosecutor Jean Ernest Muscadin). Johnson André, better known by his nickname Izo, can count on his friend, the Prime Minister.

Clearly, Ariel Henry is not in his place at the helm of the Prime Minister's Office. In fact, not only is his presence at the highest office in the country, behind that of the presidency, unacceptable, he's unworthy to set foot, even as a visitor, inside the building housing this institution.

He is an abomination, which must be rejected as head of the country. And those who continue to support him must be considered the worst enemies of the Haitian people.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H0M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, Rt Rt Apt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie ______
Address/Adresse ______
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional ______ Country/Pays ______

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

tien s'est fait rattraper par ses vieux démons.

Pour comprendre la défaite, devant la Jamaïque, il faut tenir compte de la constitution de l'-équipe haïtienne. Elle est, en grande partie, constituée de joueuses évoluant en Europe, en D1 et D2 françaises, quelques-unes en Amérique du Nord et les autres en Haïti. Cette configuration pose un problème qui nous a éclaté à la figure, lors du premier match de groupe contre les États-Unis. Les joueuses, qui évoluent en Europe, ne sont pas logées à la même enseigne que celles qui viennent d'Haïti, qui, d'ailleurs, ne jouent aucune compétition depuis tantôt deux ans. Donc, elles ont des retards considérables, par rapport aux expatriées. Même celles qui évoluent en Amérique du Nord, dans des universités, n'ont pas le même rythme que celles qui jouent en Europe. Ce qui fait que l'entraîneur, même s'il a un effectif complet, a une équipe réduite, diminuée. Et pour preuve, face aux Américaines, Nicolas Délépine a attendu les dernières minutes pour opérer deux changements pendant que l'équipe en avait grandement besoin. Il a lui-même avoué que les réservistes n'étaient pas prêtes pour des matchs aussi rythmés. Donc, au niveau de la constitution du groupe, la différence de niveau entre les joueuses représentait un manque à gagner énorme pour Haïti.

Pour les équipes féminines, depuis quelques temps, c'est toujours un mariage entre les expatriées et les joueuses locales. Donc, ce n'est pas véritablement la configuration qui pose problème, c'est, de préférence, les conditions dans lesquelles évoluent les joueuses locales. Avant la mise à l'écart du Dr Yves Jean-Bart de la FHF, les joueuses locales étaient logées au même endroit, au Camp Nous. Elles étaient constamment encadrées par des entraîneurs, multipliant les heures d'entraînements avec un rythme effréné, et elles s'affrontaient entre elles dans des matchs à couper le souffle. Ce cadre de travail a permis à ces joueuses d'être constamment en compétition, leur niveau physique, tactique et technique n'avait rien à envier aux filles d'Europe et de l'Amérique du Nord. Elles étaient « *sur la balle* », toujours prêtes à livrer bataille.

Dans cette compétition contre les États-Unis, il fallait obligatoirement défendre, parce qu'-elles sont de loin la meilleure équipe du monde, avec un palmarès bien garni et des joueuses expérimentées. Le choix de l'équipe haïtienne de les attendre dans sa moitié de terrain, pour défendre en bloc, boucher le plus que possible les espaces et récupérer le ballon pour essayer d'-opérer en contre, était rationnel. Cependant, nous avons tiré la sonnette d'alarme sur l'incapacité des Haïtiennes à enchaîner trois ou quatre passes durant tout le match. Haïti s'est contentée de dégager à l'aveuglette, de rendre le ballon aux Américaines une fois qu'elle l'a récupéré. Cette nouvelle approche de l'équipe haïtienne laissait planer des doutes sur sa capacité de faire mal à ses adversaires.

Les Grenadières ont répété le même scénario, face aux Mexicaines, avec un peu plus de chance, puisqu'elles ont bénéficié de deux penalties et d'un coup franc, parfaitement bien exécuté par Sherly Jeudy. Après deux matches de débauches d'énergies, les jambes n'avaient plus la même puissance. Et, face à la Jamaïque, le lundi 11 juillet, une équipe puissante, les filles n'avaient plus la même énergie, la même solidarité, ni la même solidité. Les Jamaïcaines ont gardé le ballon, construit les attaques et nous ont punis sévèrement. On n'avait jamais vu une équipe haïtienne sans une véritable identité, incapable de faire tourner le ballon, sans aucune disposition de construire le jeu.

Il faut signaler aussi, que les consignes n'ont pas changé, du premier match jusqu'au dernier, face à la Jamaïque, Les Grenadières ne voulaient pas garder le ballon, c'était une patate chaude dont il fallait s'en débarrasser, le plus vite possible. Nahomie Ambroise n'a fait qu'une chose : dégager le ballon le plus loin de ses bases, le milieu de terrain n'a pas existé. Nerilia, Batcheba et Roselord Borgela étaient l'ombre d'elles-mêmes. La lumière venait toujours des pieds de Corventina, beaucoup trop seule pour faire la différence. Haïti n'avait pas les moyens de sa qualification, au terme de trois matches de haut niveau avec un effectif qui a tourné pratiquement à onze joueuses, mais surtout avec un choix tactique tout à fait étranger à l'ADN des Grenadières.

Toutefois, tout n'est pas perdu. Il reste encore les barrages intercontinentaux, pour aller chercher une place qualificative pour le Mondial Australie-Nouvelle-Zélande 2023. Cependant, du train où vont les choses, au niveau du Bureau fédéral, il est clair que nous ne sortirons pas de l'auberge de sitôt. Nos problèmes ne font que commencer. La nécessité d'avoir une nouvelle équipe à la tête du football haïtien se révèle indispensable, les élections pour élire un nouveau comité exécutif, au sein de la FHF, sont la seule voie possible pour relancer le football haïtien dans la bonne direction. Si on laisse les membres du Comité de normalisation prendre en otage la Fédération haïtienne de football, sans organiser des élections en décembre prochain, ce sera la pagaille totale dans notre sport roi. Nos filles et nos garçons ont besoin d'être constamment pris en charge pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

R.S.

Suite de la page 16

de CAMP NOUS chantent matin et soir a travers un refrain devenu un cri de ralliement, un cri de guerre célèbre dans tout le pays

Lan Coupe du monde : Nou vle ale

Mais; les garçons mais surtout toutes les filles ont été renvoyés fin 2020/2021 ; Haïti ne pouvait désormais compter que sur le petit noyau ayant eu le temps de

STATES, Abaina, Kerly, Ti Charles , Soveline, Taina, naphatalie, Rosiane, Jonie, Caremus….etc etc avaient déjà CONTRAT SIGNÉ en France et au Portugal attendant la fin des rétrictions COVID la fin de les réunir en stage suivi de matches à chaque période de trêve du championnat français ce qui coûterait moins et surtout les amènerait à un très haut niveau compétitif en vue des éliminatoires du MONDIALE ; dommage le TSUNAMI A déjoué tous les plans et la vingtaine qui composait l'équipe nationale

rabais qui CRIME SUPRÊME retient dans sa liste un groupe de joueuses que les patrons veulent transférer en France mais qui oublient les clubs étrangers ne vont pas s'intéresser aux joueuses d'un pays qui est devenu un cendrillon dans les compétitions internationales ; il y'a bien lieu comment un coach ayant des ambitions a ou accepter de retenir dans sa liste de sélectionnées des filles qui ne jouent aucune compétition et pire qui ne s'entraînent pas depuis deux ans ; cela explique que la sélection en ayant

libérer Corventina et de rendre plus offensive mais pour créer derrière elles Mélissa Dacius, Nelourdes Nicolas ou Johanne elles toutes en compétition en Europe toute la saison et aussi très expérimentées dont des et des compétitions en équipe nationale TOUT CELA POUR SATISFAIRE LES CAPRICES DE DIRIGEANTS qui PUNIENT ces joueuses ; donc la sélection se retrouve la bas avec des jeunes de talent mais qui ne travaillent pas depuis deux longtemps et dont on ne peut rien espérer ; peut on se permettre de détruire ainsi la carrière de jeunes au profit d'intérêts de dirigeants sans scrupule et n'ayant aucune velléité de succès mais qui voient tout dans leur intérêt

La nouvelle fhf elle a tout fait pour éteindre ce rêve ; rien n'a été fait pour essayer de concrétiser ce rêve ; d'abord il y'a deux ans la base de l'équipe nationale femnine persécutée et principal thème du complot a été vu contrainte de laisser LE CAMP DE BASE ; sans espoir d'avenir ces jeunes ont été contraintes d'aller vivre aux USA ILLEGALLEMENT donc n'étaient plus disponibles pour l'équipe nationale puisque sans papier elles se battent pour survire: Émeline CHARLES , Kerly THEUS, Soveline BEAUBRUN, Rosiane JEAN, Taina GERVAIS, Abaina LOUIS, Jonie GABRIEL en tout une dizaine de joueuses formées dans l'objectif de ce rêve d'aller en coupe du monde ; c'est dans cet objectif que selon ce qui a été dit lors de la présentation de Laurent Mortel en décembre 2019 ;

J.B.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 13

Il y a un an : L'assassinat de Jovenel Moïse

Suiite de la page 5

viter que Haïti, notre pays, ne soit, demain, effacé de la liste des nations souveraines et civilisées, pour les inviter à fonder « … *un mouvement de réflexions, d'animation-formation et d'actions politiques sous le nom de MOUVEMENT NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ (MNS), dans le but d'orienter notre pays vers un destin différent de celui auquel la conjoncture semble le destiner* (...) ». Il s'agit d'un « *mouvement* » politique de réflexions et de propositions, et non d'un « *parti* » politique qui va, au lendemain de sa fondation, partir à la conquête du pouvoir. Au contraire, il aura atteint son but, s'il parvient à convaincre les Haïtiens qu'ils sont « *(…) les envers les uns des autres incapables de rien réaliser de solide, de significatif et de permanent l'un sans l'autre …* »

À la parution de ce texte, **pour un mouvement national de la solidarité,** j'ai reçu des réponses de compatriotes qui étaient prêts à s'engager dans un tel projet. Malheureusement, il a été publié pendant que la pandémie de Covid-19 interdisait certaines activités. En même temps, j'ai eu à faire face à des cas de maladie et même au décès d'une de mes sœurs.

Un an après la mort de Jovenel Moïse, c'est peut-être l'occasion de nous rappeler que, depuis 1957, 1986, 1991, nous répétons quotidiennement que le pays doit vivre humainement. Le pays, ce sont les Haïtiens et les Haïtiennes de toutes les origines, de toutes les fortunes, de toutes les croyances et cultures, incluant ceux qui se sont, un jour, questionnés sur leur attachement à ce pays, qui ne leur offrait rien, mais sans l'avoir jamais trahi.

N.B. J'avais terminé ce texte. Juste avant de vous l'envoyer par courriel, un ami m'a fait parvenir une chronique de Lyonel Trouillot parue dans *Le Nouvelliste*. Dans ce teste, ne pouvant pas demander que Jovenel Moïse soit ressuscité pour être *réassassiné*, parce qu'il le mérite, il l'a fait lui-même. Ceux qui demandent justice pour Jovenel Moïse liront certainement ce texte avec intérêt.

H.P.
7 juillet 2022

Come meet The Luckiest Man

Continued from page 7

ng Island suburb of Greater New York. For those driving, the zip code is 11520.

On reading about all the obstacles encountered in his life journey, which he surmounted, some miraculously, one would say, Dr. Germain can claim to be ***"The Luckiest Man."*** It's an uplifting story, which is not only about the man himself, but about the country of his birth for which he's become a crusader.

Besides taking you through growing up in Haiti and showing Haiti in its multiple facets, Dr. Germain tackles an issue that has gained some publicity when *The New York Times* published a series of articles, last May 20-22, about the ***"Ransom Debt,"*** or ***"Double Debt"*** imposed on Haiti by France, to recuperate what the enslavers said they lost when Haiti became the first country to break the chains of slavery. For 122 years Haiti kept paying. Thus, was mortgaged the economy of the newly freed country from the very beginning, after independence was declared on January 1st, 1804.

In his 228-page book, published in 2019, Dr. Germain denounces the "armed robbery" on Haiti and has demanded "reparations" from France— and from the United States also—, which had joined its ally in keeping Haiti in the state of abject poverty it is today. The enslavers had to make an example of Haiti, so slaves in other countries wouldn't become copycats and start their own revolution.

I offer you a poignant passage of this book: "*Haiti remained bankrupt since the artificial independence. Haiti was placed in a situation that no other country placed in the same situation would be able to get out of. No country would survive this kind of assault. This is worse than the Holocaust, a nuclear bomb, and a hydrogen bomb combined.*"

In resting his case about reparations to be made to Haiti, Dr. Germain writes: "*No matter how you slice it, France has no right to that money. It is time for France to give the money back.*"

Join us July 30, at 4 pm at 236 Ray Street, in Freeport, Long Island. Bring along some cash or your check book. You won't regret the $25.00 investment.
RAJ

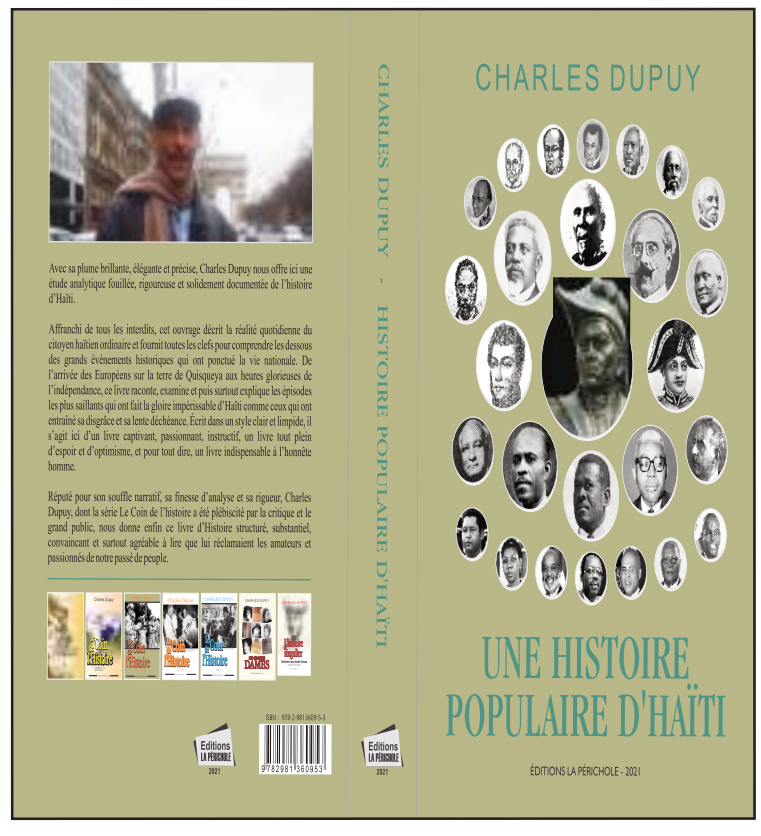

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 14

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 15

OU GEN DWA POU VOTE NAN LANG OU

Ou ka mennen yon entèprèt nan izolwa vòt la.

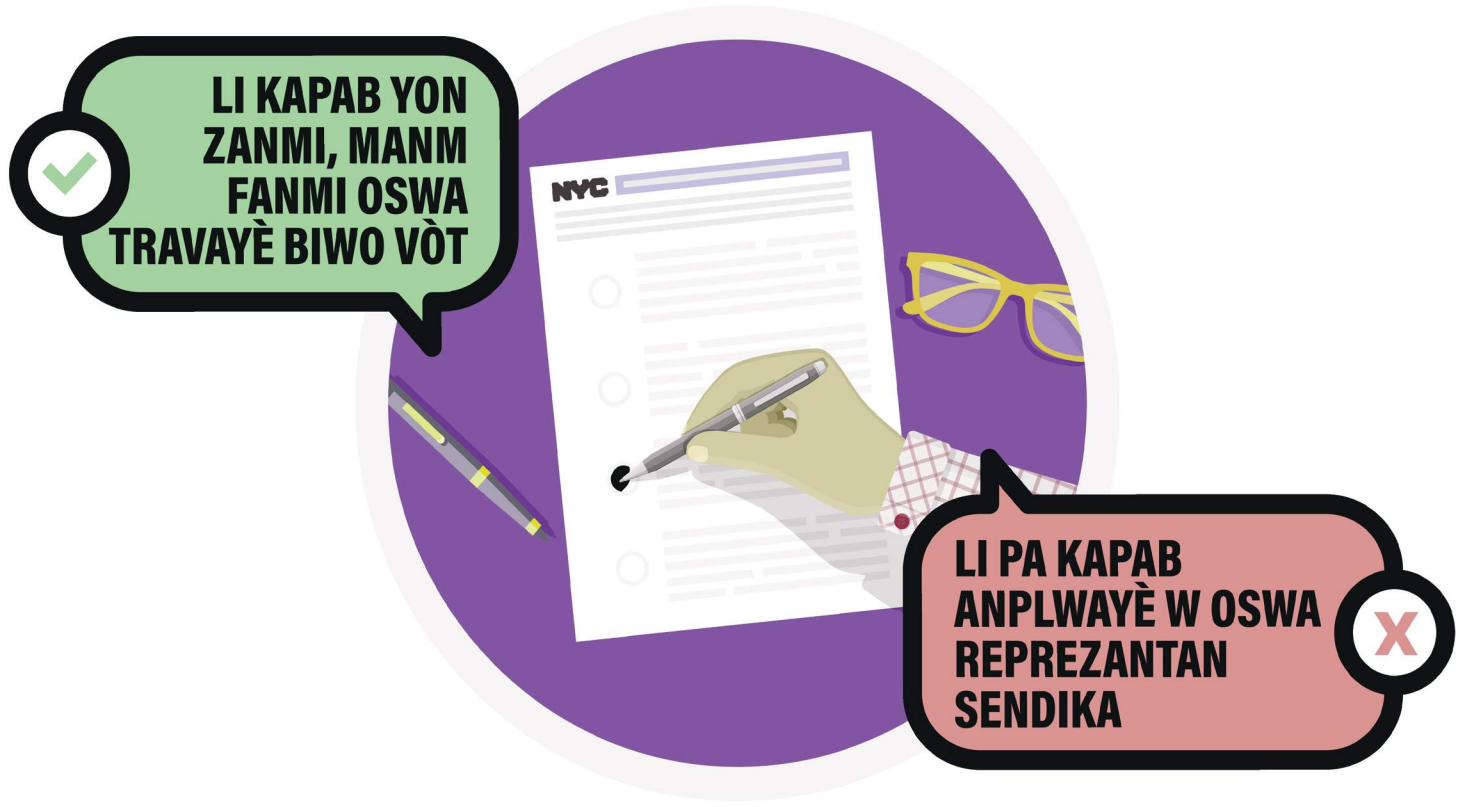

ELEKSYON PRIMÈ MWA JEN

DIMANCH	LENDI	MADI	MÈKREDI	JEDI	VANDREDI	SAMDI
12	13	14	15	16	17	18 VÒT BONÈ KÒMANSE
19	20	21	22	23	24	25
26 VÒT BONÈ FINI	27	28 JOU ELEKSYON	29	30	31	2

Komisyon Angajman Sivik
la pral gen entèprèt nan lang
yo chwazi yo ak biwo vòt yo

VIZITE participate.nyc.gov to learn more.

NYC Civic Engagement Commission

Journal 13 - 20 juillet 2022.qxp_HO 7/13/22 3:47 AM Page 16

Sports

MONDIAL FÉMININ

Défaite humiliante des Grenadières contre la Jamaïque (0-4); le calvaire du football haïtien continu

Par Ricot Saintil

Euphorie démesurée des Grenadières, après leur victoire historique contre les Mexicaines (3-0), dans leur deuxième match, aux éliminatoires du Mondial féminin Australie-Nouvelle Zélande de 2023, à une humiliante défaite (0-4), face à la Jamaïque, une compétition qui comptait pour la qualification directe, dans le cadre du Mondial féminin. Haïti a galvaudé ses chances de qualification, dans un tournoi parfaitement maîtrisé par les Jamaïcaines.

L'équipe américaine qualifiée pour FIFA 2023, aux dépends de celle d'Haïti.

En effet, l'équipe haïtienne était à deux doigts d'une qualification historique, au niveau senior féminin, mais, le lundi 11 juillet, face à son homologue de la Jamaïque, elle s'est plantée lamentablement. Les Regae-Girls ont dansé sur les Grenadières, les infligeant une claque, pour s'emparer de la deuxième place du groupe A, synonyme de qualification directe pour le Mondial. Les Haïtiennes vont devoir passer par les barrages pour essayer d'atteindre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en 2023.

Fort de sa victoire historique engrangée contre l'équipe mexicaine (3-0), le jeudi 7 juillet 2022, la Sélection haïtienne pensait avoir fait le plus dur, avant d'-aborder son dernier match de groupe, face à l'équipe jamaïcaine, sur le papier l'adversaire le moins coriace de son groupe. Mais, elle s'est trompée grandement, Les Jamaïcaines l'ont infligé une cinglante défaite (0-4), qui fera tâche d'huile, pendant encore longtemps, dans l'esprit des Grenadières, du staff technique, des dirigeants de la Fédération haïtienne de football (FHF) et de tous les Haïtiens attachés au bonheur du pays. Cette défaite humiliante nous met, encore une fois, devant le fait accompli, par rapport à notre politique sportive et notre compréhension erronée du football de haut niveau. Les Jamaïcaines, au contraire, n'ont pas attendu un match de compétition pour savoir si elles avaient une chance de qualification, elles se sont remises au travail, au lendemain de leur participation à la Coupe du monde féminine de 2019, remportée par les Américaines. En d'autres termes, les Jamaïcaines étaient dans un meilleur état d'esprit que les Haïtiennes, elles préparaient, depuis trois ans déjà, cette phase finale des éliminatoires, contrairement à l'équipe haïtienne, qui s'est mise au travail au dernier moment. Encore une fois, le football haï-

Deux joueuses haïtiennes après la victoire sur l'équipe mexicaine.

Suite en page 12

COUPE DU MONDE FÉMININE FIFA

USA s'impose à Haïti (3-0)

Par Jacques Brave

Scenario catastrophe pour Haiti des la 1 ère journée ; dans ce groupe " de la mort " l'espoir d'Haiti était d'éviter la dernière place du groupe et de battre la Jamaïque lors de la dernière journée des matches de groupe ; le scénario d'hier soir ou la Jamaïque solide, athlétique, en super condition physique au top, diffcile a contourner battant une sélection mexicaine solide, bien préparée mais souffrant pour s'ouvrir les buts adverses Haïti

En effet L'équipe féminine des ÉTATS UNIS s'est imposée en match d'ouverture du championnat des nations de la CONCACAF DE FOOTBALL FÉMININ à la fois éliminatoires de la coupe du monde de la FIFA 2023 et des JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 ce lundi soir au stade universitaire de Monterrey.

Le score 3-0 paraît assez flatteur compte tenu des valeurs en présence et de la domination absolue des championnes du monde dans la région qui réussissent généralement des scores très élevés contre les équipes de la zone ; a L'analyse de la physionomie de la rencontre on pourrait même avancer que haïtiennes paraissaient même être en mesure de marquer le premier but de leur histoire face aux championnes du monde puisqu'elles ont raté un penalty en fin de première période et Corventina après une action d'éclat écarté La Défense américaine pour échouer de peu sur la gardienne ; GÉNIALE pour Corven dommage trop seule en attaque et pas assez soutenue par Nerilia, Batcheba visiblement à court de condition et fatiguées , Nerilia qui parut même triste tellement terne ;elle si combattive , accrocheuse et dynamique était méconnaissable

Les Grenadières, un rêve qui s'est évanouii.

La physionomie du match fut conforme aux précédentes confrontations face aux championnes du monde qui se lancèrent dans le match les pieds à fonds sur l'accélérateur dès le coup d'-envoi ; les grenadières qui s'alignèrent en 4-2-4 incompréhensibles Borgella et Corven cote a cote en pointe, et aussi deux arrières latérales se repliant vers le centre et laissant des boulevards sur les Ailes, stratégie suicidaire face à des américaines toujours aussi fortes et habiles dans la reprise de tête devant les buts dans les centres.

Haiti subit le jeu durant toute la 1 ère demi heure et sauf la gardienne Larco vigilante à souhait nous évita le pire en étant vigilante à souhait.

Mais avec un marquage approximatif Haïti était heureuse du score et pourrait revenir au score avec ce penalty raté ou l'action spectaculaire de Corven échouant sur la portière adverse.

La victoire des jamaïcaines face aux Mexicaines évoluant chez elles soulève une grosse inquiétude car l'espoir de mettre le paquet lors la dernière journée face aux jamaïcaines mais cela devient très très hypothétique surtout la méforme patente des éléments de base de l'équipe haïtienne.

Cette sélection féminine qui rêve depuis dix ans de coupe du monde, espoir que ces jeunes de

Suite en page 12